ARTCURIAL

BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

1916 1ER DÉCEMBRE 2010 – PARIS TABLEAUX PROVENÇAUX ARTCURIAL

ARTCURIAL

BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

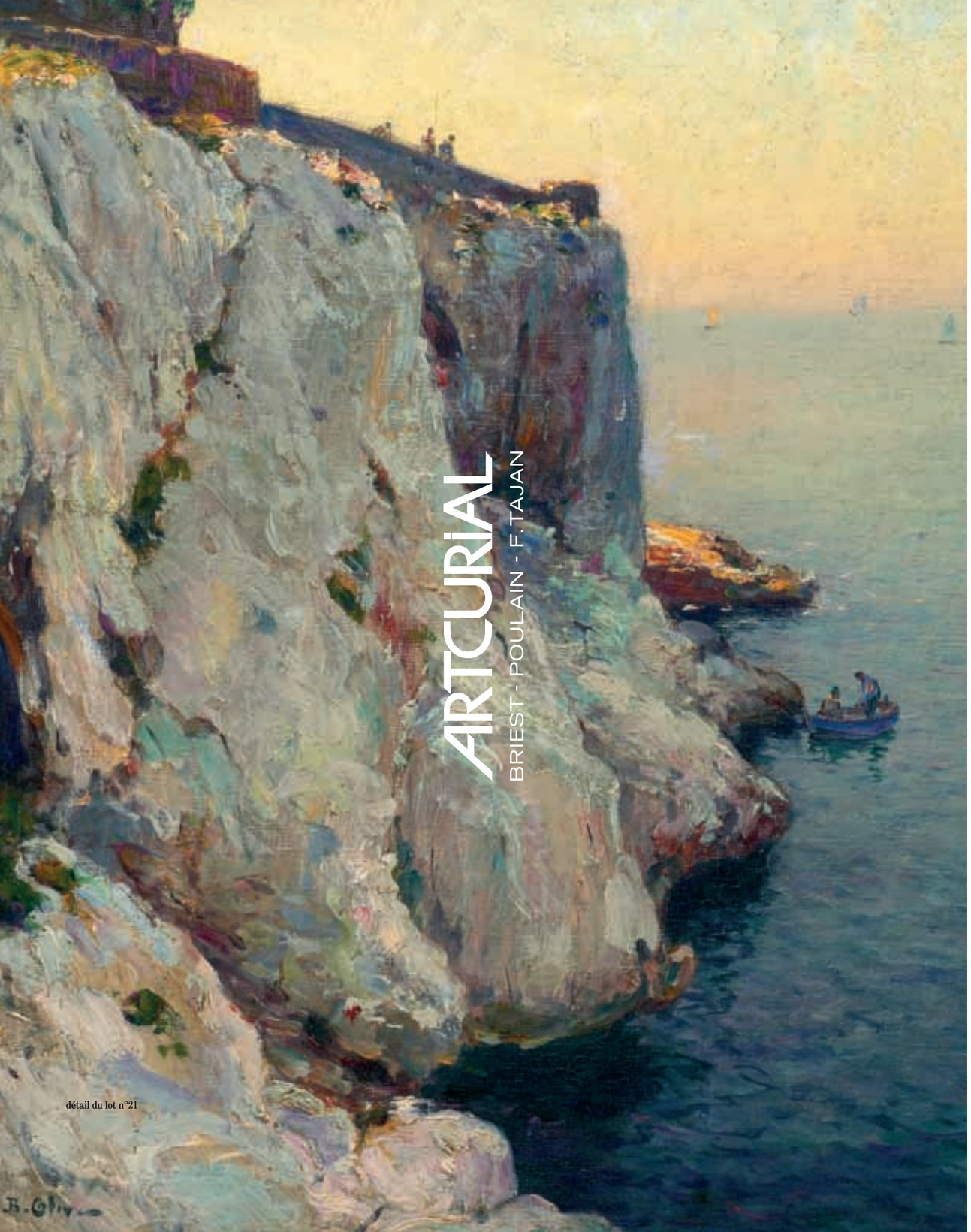
TABLEAUX PROVENÇAUX

MERCREDI 1ER DÉCEMBRE 2010 À 14H30
PARIS – HÔTEL MARCEL DASSAULT

TABLEAUX PROVENÇAUX

MERCREDI 1ER DÉCEMBRE 2010 À 14H30
PARIS – HÔTEL MARCEL DASSAULT

détail du lot n°31



détail du lot n°21

ARTCURIAL
BRIEST – POULAIN – F.TAJAN

Hôtel Marcel Dassault
7, Rond-Point des Champs-Élysées
75008 Paris

ASSOCIÉS

Francis Briest, Co-Président
Hervé Poulain
François Tajan, Co-Président

DIRECTEURS ASSOCIÉS

Violaine de La Brosse-Ferrand
Martin Guesnet
Fabien Naudan

TABLEAUX PROVENÇAUX
VENTE N°1916

Téléphone pendant l'exposition
+33 (0)1 42 99 20 67

Commissaire-priseur
Francis Briest

Spécialiste
Olivier Berman
+33 (0)1 42 99 20 67
oberman@artcurial.com

Consultant
Marc Stammegna

Artcurial Marseille –
Stammegna & Associé
18-22, rue Edmond Rostand
13006 Marseille
Tél.: +33 (0)4 91 53 71 02

Historienne de l'art
Marie-Caroline Sainsaulieu

Recherche et authentification
Jessica Cavalero
+33 (0)1 42 99 20 08
jcavalero@artcurial.com

EXPOSITIONS PUBLIQUES :

Samedi 27 novembre
11–19h
Dimanche 28 novembre
11–19h
Lundi 29 novembre
11–19h
Mardi 30 novembre
11–19h

VENTE LE MERCREDI 1ER DÉCEMBRE À 14H30

Catalogue visible sur internet
www.artcurial.com

Comptabilité vendeurs
Marion Carteirac
+33 (0)1 42 99 20 44
mcarteirac@artcurial.com

Comptabilité acheteurs
Nicole Frerejean
+33 (0)1 42 99 20 45
nfrerejean@artcurial.com

Ordres d'achat, enchères par téléphone
Anne-Sophie Masson
+33 (0)1 42 99 20 51
bids@artcurial.com

illustration de couverture : détail du lot n°9

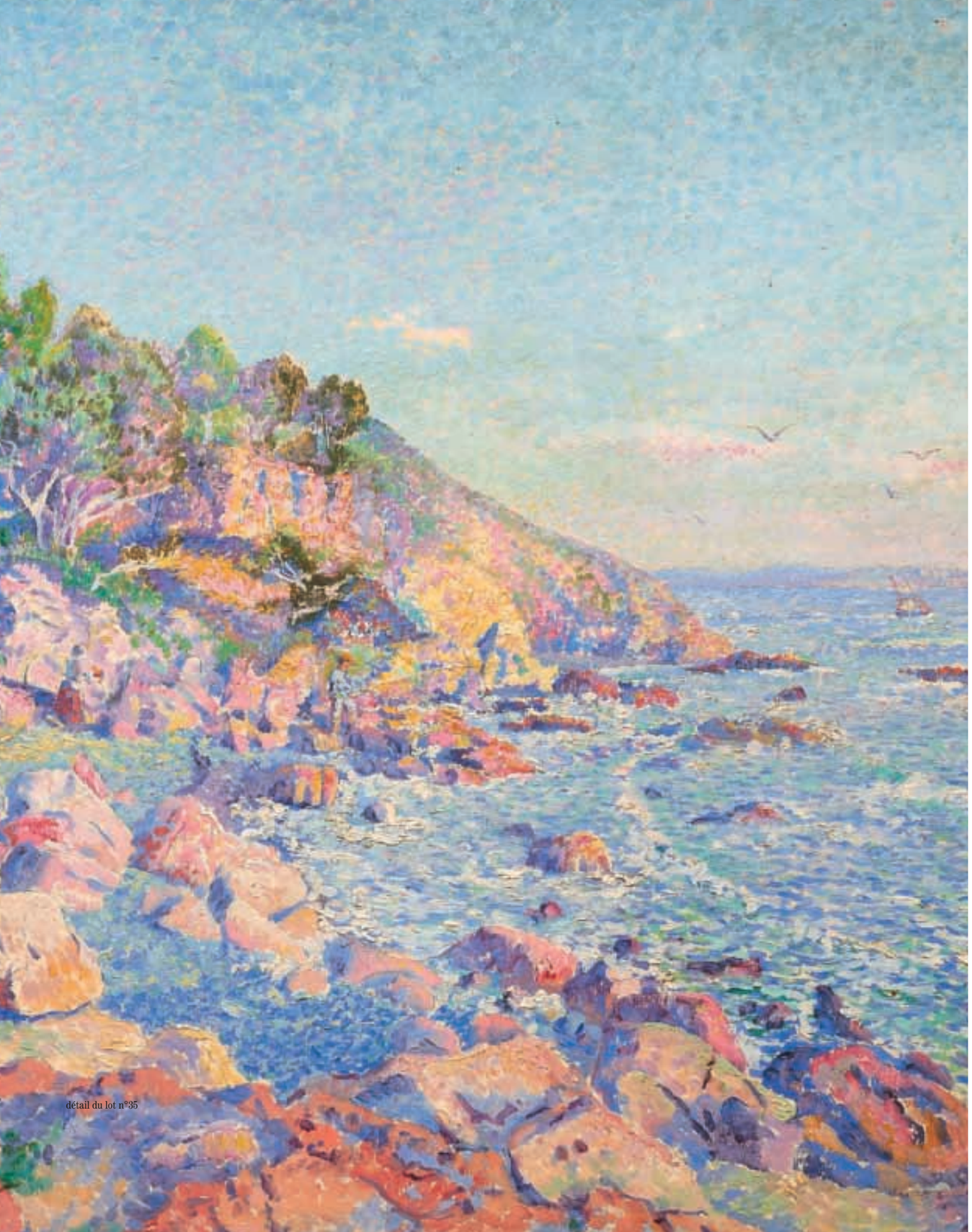


détail du lot n°43

LA PEINTURE EN PROVENCE

La peinture en Provence : le sujet fait rêver. On pense tout de suite aux paysages avec des pins, aux bords de mer avec des calanques, à la garrigue et aux champs d'olivier, aux rues des villages perchés, aux natures mortes de fleurs, de légumes et de fruits. Certes, mais au-delà du pittoresque, il s'agit surtout de formes sculptées par le soleil, de couleurs vives et pleines de densité, et par-dessus tout, de la lumière, de cette lumière du Midi qui change la perception de toutes les choses. Peindre en Provence n'est pas peindre en Normandie ni en Hollande. La terre, les ciels, la lumière en effet, tout s'y révèle différent comme le montrent les tableaux de Renoir, van Gogh, Signac, Matisse, Derain, avec Cézanne au-dessus de tout, qui ont peint ce pays.
Il y a aussi des peintres de Provence, pas vraiment d'école, mais des points communs à travers plusieurs générations : au milieu du XIX[e] siècle, celle illustrée par Emile Loubon et Paul Guigou, un peu après celle où se sont manifestés Adolphe Monticelli et Félix Ziem ; il y a ensuite Cézanne, enfin ce petit groupe d'artistes qualifiés de « fauves » par analogie avec les peintres de Paris emmenés par Matisse : il s'agit de René Seyssaud, Louis-Mathieu Verdilhan, Alfred Lombard et Auguste Chabaud. Parmi beaucoup d'autres artistes de Provence ou qui ont choisi de s'y installer pour la peindre, jusqu'à aujourd'hui. Tous ces noms, Artcurial les a regroupés dans une vente aussi originale par son contenu qu'exceptionnelle par sa qualité, témoignant d'une grande variété de styles, d'époques et sujets et dans laquelle on peut distinguer tout de suite l'emblématique tableau d'Alfred Lombard *Les joueurs de pétanque*. Daté de 1906 environ, d'un beau format, peint avec énergie, il est bien caractéristique de l'expression « fauve » propre à ces artistes. À la simplicité des formes, à l'exaltation de la couleur, à la traduction de la lumière par l'alternance des zones claires et sombres, Alfred Lombard ajoute ici sa science de la composition, enchaînant les plans sans jamais creuser l'espace. Les autres artistes « fauves » sont représentés par des œuvres aussi caractéristiques : Verdilhan et ses formes épaisses aux tonalités chargées, Seyssaud avec sa touche déchiquetée et ses couleurs vives, Chabaud avec un ensemble exceptionnel de 10 œuvres parmi lesquelles on peut choisir *Le Bar aux canotiers*, un tableau peint vers 1908, où se trouve exprimé tout son art, le jeu sur l'espace, les contours simplifiés, la tonalité sombre. Et il y a la scène représentée, un bar, des habitués, les rapports entre ces différents éléments. Fauve certes et au premier rang, expressionniste surtout. Voilà quel est le grand peintre expressionniste français.
Il y a d'autres artistes, Paul Guigou avec un paysage très reconnaissable de son style, Adolphe Monticelli avec différentes scènes où se traduit sa façon si particulière de peindre des sujets traditionnels et qu'admirait van Gogh, Félix Ziem, marqué par Turner et qui représente ici Venise, Jean-Baptiste Olive, si apprécié à Marseille pour ses paysages de la région et ses grands décors et qui a peint aussi des panneaux pour le Train bleu, le buffet de la gare de Lyon à Paris.
La vente d'Artcurial avec son rassemblement de 77 œuvres est une contribution à la découverte des peintres provençaux.
Le présent catalogue prend la suite de celui de l'exposition présentée en 1992 au Musée de Toulon, intitulée Le paysage provençal et l'école de Marseille avant l'impressionnisme et complète celui de l'exposition du Musée des beaux-arts de Montréal en 2005, Le paysage en Provence Sous le soleil exactement, qui s'était plus attaché aux artistes ayant peint cette région. Le sujet existe et retient. Il se trouve ici illustré par quelques-unes de ses plus belles représentations.

Serge Lemoine
Conseiller culturel et scientifique d'Artcurial Briest – Poulain – Tajan
Ancien Président du Musée d'Orsay



détail du lot n°35

INDEX

A
ALLÈGRE Raymond — 12
AMBROGIANI Pierre — 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73

B
BABOULÈNE Eugène — 75, 76, 77
BRAYER Yves — 62, 63, 64

C, D
CAMOIN Charles — 61
CASILE Alfred — 1, 2
CÉZANNE Paul — 5
CHABAUD Auguste Elisée — 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51
CHARAVEL Paul Frédéric Antoine — 60
DURENNE Eugène Antoine — 32, 33, 34

E, F
EISENSCHITZ Willy — 74
FRIESZ Achille Émile Othon — 56

G
GAIDAN Louis — 35
GIRIEUD Pierre — 58
GRIMELUND Johannes Martin — 13
GSELL Lucien Laurent — 53
GUIGOU Paul Camille — 3, 4

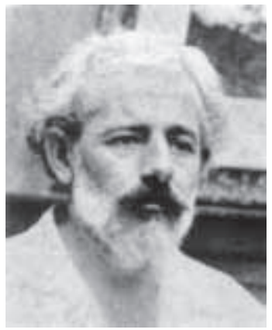
L
LHOTE André — 54
LOMBARD Alfred — 25, 26, 27, 28, 29, 30

M
MALFROY Charles — 14, 15
MACLET Elisée — 59
MONTENARD Frédéric — 31
MONTICELLI, Adolphe Joseph Thomas — 6, 7, 8

N, O, P
NARDI François — 10
OLIVE Jean-Baptiste — 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24
OTTMANN Henri — 57
OUDOT Roland — 55
PÉGURIER Auguste — 52
PONSON Raphaël — 9, 11

S, V, Z
SEYSSAUD René Auguste — 36, 37, 38, 39
VERDILHAN Louis-Mathieu — 40, 41
ZIEM Félix — 16

Alfred Casile (1848 – 1909)



Alfred Casile naît à Marseille en 1848. La carrière de Casile débute en 1880 lorsqu'il expose pour la première fois un tableau au Salon des Artistes français : *Une falaise en Normandie*. Il est alors l'élève d'Antoine Guillemet, peintre paysagiste, ami des impressionnistes et d'Émile Zola avec lequel il entretient une correspondance assidue. Alfred Casile suivra les conseils de son professeur, saura transposer sur la toile les variations lumineuses se rapprochant ainsi de Boudin, Sisley et Jongkind. Après un voyage en Italie, il s'installe à nouveau à Marseille et se marie en 1891. Les motifs que lui offre la nature méditerranéenne sont innombrables. On remarque le travail de la pâte qu'il allonge ou qu'il retrousse pour en sortir des effets lumineux remarquables. Ainsi une œuvre telle *Bord de la Durance*[1] annonce-t-elle le travail pictural de Nicolas de Staël pour certains de ses paysages. Fortement marqué par Antoine Guillemet[2], Alfred Casile retourne un temps à Paris, et de là part pour la Belgique où il peint des paysages nordiques d'une grande sensibilité. Il revient à Marseille où il s'établit définitivement et meurt en 1909.
Hélène, sa fille cadette, épouse en 1919 Louis-Mathieu Verdilhan.

Notes :
1 Reproduit dans l'ouvrage de Gérald Schurr, *Alfred Casile*, Paris, Les Éditions de l'Amateur, 1990, pp.54-55.
2 Peintre des côtes de la Manche.

1
Alfred CASILE
(Marseille, 1849 – Marseille, 1909)
JEUNE GARÇON
Huile sur panneau
signé « A. Casile » en bas à droite
20 x 17 cm (7,80 x 6,63 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

1 500 – 2 000 €

2
Alfred CASILE
(Marseille, 1849 – Marseille, 1909)
SAINT-MENET
Aquarelle et crayon sur papier
signé « Alf. Casile » en bas à gauche
16,50 x 25 cm (6,44 x 9,75 in.)

Provenance :
Ancienne collection de M. Marsat, La Ciotat, et resté par descendance dans la famille jusqu'à ce jour.

1 500 – 2 000 €



1



2

Paul Guigou
(1834 – 1871)



S'il est un nom attaché aux paysages de la Provence, c'est celui de Paul Guigou qui mieux que personne sait dire sur la toile la force de ses ciels. Né en février 1834 dans une famille d'apiculteurs du Vaucluse, il est immergé dès sa plus jeune enfance dans le monde rural, où les longues journées d'été lui font aimer la lumière, les collines bleutées, les rivières asséchées et les champs de lavande. Bien que destiné à être notaire comme son oncle, après des études secondaires accomplies, il rompt avec la tradition familiale et prend ses premiers cours de dessin à Apt. Son talent ne tarde pas à éclore, et c'est ainsi qu'il expose en 1854 à la Société Artistique des Bouches-du-Rhône une première toile.

Sa rencontre avec d'autres exposants provençaux nourrit son désir d'apprendre et surtout de se mesurer à ses pairs. Oui, ses œuvres sont belles. Mais quelles sont-elles au vu des autres artistes de son âge ? Emile Loubon, jeune artiste peintre comme lui, le fait entrer dans le cercle des exposants de Marseille alors fréquenté par les artistes parisiens comme Corot, Delacroix, Puvis de Chavanne et Théodore Rousseau : quatre grands noms de la peinture française. Paul Guigou les remarque et, malgré les échanges, notamment avec Emile Loubon et Adolphe Monticelli, son écriture picturale ne l'influencera pas de manière significative.



Paul Camille Guigou, *Les Martigues,* 1868, Marseille, Musée des Beaux-Arts

3
Paul Camille GUIGOU
(Villars, 1834 – Paris, 1871)
LES MARTIGUES, 1868
Huile sur toile
signée « Paul Guigou » et datée « 68 »
en bas à gauche
13,50 x 36 cm (5,27 x 14,04 in.)

Provenance :
Ancienne collection de M. Marsat, La Ciotat, et resté par descendance dans la famille jusqu'à ce jour.

Cette œuvre figurera dans le tome II du catalogue raisonné de Paul Guigou par le Comité Paul Guigou (Sylvie Lamort-De Gail – Nicole Durand – Marc Stammegna – Franck Baille).

20 000 – 30 000 €



Il peint *La Lavandière* en 1860, l'un de ses plus beaux tableaux, actuellement au Musée d'Orsay (fig. 1). L'artiste, impatient de réussir, s'installe définitivement à Paris en 1862. Dès l'année suivante, il expose au Salon des Champs-Elysées trois paysages. En 1864, il séjourne avec Monticelli à Saint-Paul-de-Durance. Chacun développe sa personnalité et Guigou confirme son goût pour les petits paysages équilibrés où la couleur bleue, déclinée en d'infinies variations, exalte la composition.

Au cours des années suivantes, la vie de Paul Guigou se partage entre de longs séjours hivernaux à Paris et des étés dans sa chère Provence qui lui fournit les motifs dont il ne se lasse pas. La délicatesse de la touche fait merveille pour transcrire la douceur impalpable des ciels et de ses reflets dans les paysages brûlés de soleil. Le format allongé qu'il aime travailler sied particulièrement aux œuvres peintes le long de la Durance ou aux Martigues, comme le montrent les deux œuvres mises aux enchères aujourd'hui. En 1868, il voyage en Algérie et peint jusqu'à la fin de sa courte vie des œuvres merveilleuses de luminosité. Il décède le 21 décembre 1871 à l'âge de trente-sept ans. Le docteur Gachet, célèbre collectionneur d'œuvres impressionnistes, acquiert tableaux et dessins à la vente après décès de l'artiste. Il faut attendre l'exposition de 1927 que lui consacre le Musée du Luxembourg pour que son immense talent soit reconnu.

Ouvrage consulté :
Sylvie Lamort de Gail, *Paul Guigou, Catalogue raisonné*, tome I, Paris, Éditions d'Art et d'Histoire, 1989.



fig. 1 : Paul Camille Guigou, *Lavandière,* 1860, Paris, Musée d'Orsay

4

Paul Camille GUIGOU
(Villars, 1834 – Paris, 1871)
LE HAMEAU DE LA MÈDE, ENVIRONS DE MARTIGUES, 1868
Huile sur toile
signée « Paul Guigou »
et datée « 68 » en bas à gauche
14,50 x 27,50 cm (5,66 x 10,73 in.)

Un certificat de Mme Claude-Jeanne Bonnici sera remis à l'acquéreur.

Cette œuvre figurera dans le tome II du catalogue raisonné de Paul Guigou par le Comité Paul Guigou (Sylvie Lamort-De Gzil – Nicole Durand – Marc Stammegna – Franck Baille).

25 000 – 30 000 €



Paul Cézanne (1839–1906)



Tout l'Œuvre de Paul Cézanne raconte les difficultés qu'il eut à se faire reconnaître. Trop exigeant de caractère et trop riche de tempérament, il ne pouvait pas ne pas vouloir se libérer des techniques traditionnelles. Ses débuts furent marqués par une suite d'échecs aux Salons de 1863 à 1869. Ses œuvres furent systématiquement refusées pour outrage à la pudeur. En 1866, excédé, il écrit au Surintendant des Beaux-Arts pour demander le rétablissement du Salon des Refusés.[1] Il n'obtiendra pas gain de cause. Au découragement qui finit par l'atteindre, son ami Emile Zola[2] lui répond : « Et toi qui as l'étincelle, qui possèdes ce qui ne s'acquiert pas, tu te plains alors que tu n'as pour réussir qu'à exercer tes doigts, qu'à devenir ouvrier. » Et le peintre de répondre : « Je suis lourd, stupide et lent ».

A l'époque où il se confesse avec tant d'humilité, Cézanne produit des oeuvres sombres. C'est sa « période noire » qui témoigne déjà de toute la puissance d'une jeunesse exceptionnellement douée. En témoignent aussi les croquis qu'il griffonnait en marge de ses lettres à Émile Zola, ainsi qu'une aquarelle de 1865 intitulée *Près d'Aix*, avec un paysage où le noir, le brun, le bleu des ombres sont relevées de touches alertes de jaune et de gris pourpré. Un peu plus tard, vers 1870, lorsque fut exécutée l'aquarelle mise aux enchères aujourd'hui, intitulée *Femme endormie* (1868-1876), il montrait déjà l'écriture prodigieuse qui sera la sienne.

Au cours des années 1868–1876, Cézanne exécuta des œuvres aujourd'hui toutes devenues célèbres. Après les portraits, dont le plus emblématique reste le *Portrait de Louis-Auguste Cézanne père de l'artiste, lisant « L'Evénement »* (1866), l'artiste aborde le nu dans des scènes outrancières avec *La tentation de Saint-Antoine* (vers 1870), *L'orgie* (1870) et *L'Après-midi à Naples* (1872-1875). Le peintre se vautre dans la grivoiserie avec cette complaisance qui avait contribué à l'entêtement du jury du Salon à le refuser.

Le thème des baigneurs et des baigneuses, auquel l'aquarelle *Femme endormie* se rattache, apparaît vers 1870 avec deux tableaux de petites dimensions. Le premier s'intitule *Baigneuse debout, s'essuyant les cheveux*.[3] Il représente un modèle nu et de face les bras relevés, et dans une pose qui allait être fréquemment reprise dans d'autres compositions de baigneurs plus tardives, le second est un tableau intitulé *Baigneurs et Baigneuses*.[4] Des hommes et des femmes nus se délassent auprès d'un cours d'eau. L'atmosphère est paisible, les couleurs plus claires annoncent l'évolution de la palette de Cézanne. En cela, l'artiste suit les conseils de Camille Pissarro : « Ne peins jamais qu'avec les trois couleurs primaires et leurs dérivés immédiats ! » lui avait-il dit.

L'interprétation qu'il fait de la *Femme endormie* procède d'abord du dessin au crayon d'un corps couché sur le côté, en un geste léger et rapide. Tour autour, Cézanne s'abandonne à l'improvisation. Le crayon virevolte sans donner de formes précises. Les couleurs jaunes, vertes et gris perle, presque transparentes, suggèrent une nature foisonnante et herbacée. Cette finesse de coloration due à la légèreté de la touche laisse aussi transparaître le blanc du papier sur lequel repose le corps du modèle. La technique de l'aquarelle exige une rapidité de décision, une sûreté de la main et une acuité du coup d'œil, qualités qui s'accordaient fort bien au lyrisme de Cézanne.

Par son inspiration romantique, La *Femme endormie* se rapproche du tableau *Pastorale* ou *Idylle* exécuté vers 1870. Dans ce tableau, le peintre étendu dans un paysage verdoyant, quelques femmes nues autour de lui, s'abandonne à ses rêveries. Cette œuvre se rattache à la tradition des « pastorales » depuis le *Concert champêtre* de Giorgione jusqu'à Manet.

Ambroise Vollard, marchand de Cézanne, raconte dans ses mémoires[5] que le premier tableau qu'il vendit lors de l'exposition qu'il avait consacré au peintre en 1895 fut un nu acquis par Auguste Pellerin.[6] Et pourtant, il avait dû enlever à la demande des visiteurs les tableaux de nus de sa vitrine, sous le prétexte de ne pas choquer le public. Le marchand avait cédé, à contrecœur. Les collectionneurs ne s'y sont pas trompés.

Ouvrages consultés :
Frank Elgar, *Cézanne, l'homme et son œuvre*, Paris, Somogy, 1968.
John Rewald, *Les aquarelles de Cézanne, Catalogue raisonné*, Paris, Arts et Métiers graphiques, 1984.
19 septembre 1988 – 1er janvier 1989, Paris, Musée d'Orsay, *Cézanne, Les années de jeunesse 1859 – 1872*.

Notes :
1 Cézanne exposa au Salon des Refusés de 1863.
2 L'amitié entre Cézanne et Zola fut rompue en 1886 à la parution du roman de Zola, *L'Œuvre*.
3 Venturi 114. Collection particulière.
4 Venturi 115. Collection particulière.
5 Ambroise Vollard, *En écoutant Cézanne, Degas, Renoir*, Paris, Grasset, 1938, p. 44.
6 Célèbre collectionneur de tableaux impressionnistes et modernes.

5
Paul CÉZANNE
(Aix-en-Provence, 1839 – Aix-en-Provence, 1906)
FEMME ENDORMIE, 1868-76
Aquarelle et mine de plomb sur papier
8 x 10,50 cm (3,12 x 4,10 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

Expositions :
Sydney, Art Gallery of New South Wales, *Classic Cézanne*, novembre 1998-février 1999, rep. p. 126.

M. Walter Feilchenfeldt, spécialiste de Cézanne et Mme Jayne Warman, assistante de M. John Rewald, co-collaborateurs du Catalogue Raisonné de l'oeuvre peint de Paul Cézanne par John Reawald ; Harry N. Abrams éditeur 1996, ont examiné l'aquarelle reproduite ci-dessus et ont confirmé l'authenticité de cette œuvre.

40 000 – 60 000 €



Adolphe Joseph Thomas Monticelli (1824 – 1886)



Adolphe-Joseph-Thomas Monticelli est né le 14 octobre 1824 à Marseille. Dès 1840, ce dernier reçoit des leçons de dessin du peintre Félix Ziem, qui lui apprend le naturalisme de l'expression de la lumière en fonction de la saison. Il poursuit sa formation à Paris où il fréquente l'atelier de Paul Delaroche et le Musée du Louvre, appréciant particulièrement les œuvres de Rembrandt et Watteau. En 1848, Monticelli retourne à Marseille où il peint de nombreux portraits pour les notables locaux, fréquentant l'atelier d'Henri Baron, et participant régulièrement aux expositions marseillaises de Loubon. De retour à Paris en 1855, il se lie à Diaz, avec lequel il peint souvent dans son atelier ou à Fontainebleau. Monticelli s'éloigne de l'académisme. Sensible à l'influence des œuvres de Delacroix, il aborde de nouveaux thèmes orientalisants ou baroques. Fasciné par les fastes du Second Empire, il connaît un grand succès en peignant des fêtes galantes dans le goût de Watteau alors que l'art du XVIII[e] siècle retrouve un intérêt important auprès des amateurs. Il y exalte la nostalgie d'un passé rêvé à travers une peinture qui séduit notamment la clientèle anglo-saxonne. Bien intégré dans la vie artistique parisienne, il fréquente les peintres de Barbizon et cultive ses liens avec Ziem, Guigou, Ricard, mais aussi Manet, Cézanne ou Camille Corot. Monticelli rejoint la Provence.

Les retrouvailles avec le pays de son enfance sont vibrantes. Il s'engage dans la peinture de paysage. L'évolution technique de sa peinture est remarquable. A travers une recherche pure de la couleur et une stylisation poussée des formes, son art est l'expression d'une écriture picturale libérée, personnelle, libération toujours plus affirmée par rapport à l'élément naturaliste et la place de l'imaginaire dans son œuvre. Bien que ne l'ayant jamais rencontré, Vincent Van Gogh admirait les techniques de peinture et les couleurs employées par Monticelli. A son propos, il écrivait à son frère Théo : « Je dois tout à Monticelli qui m'a appris le chromatisme des couleurs », «Je suis sûr que je le continue ici comme si j'étais son fils ou son frère», « Le jour viendra où les belles figures dessinées de lui seront estimées comme du très grand art ». Il le considérait comme un précurseur, celui qui n'hésitait pas à triturer la matière, à faire disparaitre le dessin, permettant au spectateur de rêver. Il est avant tout un coloriste, en composant ses tons directement sur le panneau afin d'éviter toute réaction chimique et restera l'un des artistes les plus novateurs, laissant aux amateurs ces étranges panneaux d'une puissance proche d'un feu d'artifice intemporel.

6

Adolphe Joseph Thomas
MONTICELLI
(Marseille, 1824 – Marseille, 1886)
LE DÉJEUNER EN FÔRET
Huile sur panneau
signé « Monticelli » en bas à droite
porte deux cahets de cire rouge au dos
44 x 31,50 cm (17,16 x 12,29 in.)

Exposition :
A. Monticelli 1824-1886, 16 septembre – 4 octobre 2008, Galerie Marc Stammegna, Marseille.

Un certificat de M. Marc Stammegna sera remis à l'acquéreur.

30 000 – 35 000 €



7
Adolphe MONTICELLI
(Marseille, 1824 – Marseille, 1886)
LE REPOS AUTOUR DE LA VASQUE
Huile sur bois
signé « Monticelli » en bas à droite
porte un cachet de cire rouge au dos
30,30 x 45,20 cm (11,82 x 17,63 in.)

Provenance :
Galerie Vildrac, Paris, n°22

Un certificat de M. Marc Stammegna sera remis à l'acquéreur.

10 000 – 12 000 €

8
Adolphe MONTICELLI
(Marseille, 1824 – Marseille, 1886)
LE THÉ, AUTOPORTRAIT DE MONTICELLI MONTRANT SON ALBUM DE DESSINS À LA FAMILLE RUSSI-ROUVEYROL, NÎMES, 1852
Huile sur bois
signé « Monticelli » et daté « 52 » en bas à droite
étiquette au dos : « n° 14 le thé »
28 x 36,50 cm (10,92 x 14,24 in.)

Provenance :
Ancienne collection Léon Chave

Exposition :
Rétrospective Adolphe Monticelli et signature du livre Monticelli écrit par Van Gogh du 9 septembre – 3 octobre 2003, Galerie M. Marc Stammegna, Marseille.

Un certificat de M. Marc Stammegna sera remis à l'acquéreur.

15 000 – 18 000 €



7



8

Raphaël Ponson (1835 – 1904)

Fils d'un décorateur de théâtre qui lui enseigna le dessin, Raphaël Ponson naît à Solliès-Pont en 1835. Il suit l'enseignement d'Emile Loubin à l'École des Beaux-Arts de Marseille puis se rend à Paris en 1855 et 1856, enfin en Italie pour compléter sa formation. Il expose un premier tableau au Salon de Marseille en 1852. Il expose ensuite à Paris à partir de 1861 la *Châtaigneraie aux environ de Chevreuse* et *Château d'If dans la rade de Marseille*. Au début des années soixante, il s'installe définitivement à Marseille.

Il peint durant toute sa carrière des tableaux de chevalet et des grandes décorations. Avec les premiers, il exécute essentiellement des paysages de la région marseillaise. Les bords de mer, les ports, les îles et les calanques lui fournissent des motifs dont il fait à chaque fois un chef-d'œuvre. Il se distingue aussi en peignant beaucoup d'aquarelles et des éventails.

Les décorations où il excella tout autant montrent des paysages provençaux. Il décora notamment pour la ville de Marseille la Préfecture et le Palais Longchamp qui abrite le musée des Beaux-Arts et le Muséum d'histoire naturelle. A cet endroit, Ponson fut chargé de peindre dans la Salle de Provence plusieurs panneaux : il représente la flore provençale et ses différents types d'arbres, dans un paysage marin recomposé sur fond de calanques.
Son travail remarquable et son nom restent attachés à la Provence à laquelle il fut fidèle sa vie entière. Il décède à Marseille en 1904.

Ouvrage consulté :
Méditerranée, de Courbet à Matisse,
19 septembre 2000 – 15 janvier 2001, Paris,
Galeries nationales du Grand Palais.

9
Raphaël PONSON
(Solliès-Pont, 1835 – Marseille, 1904)
LE PORT DE CASSIS
Huile sur toile
signée « R. Ponson » en bas à gauche
contresignée « Raphaël Ponson » et située
« Port de Cassis » au dos
117,50 x 69 cm (45,83 x 26,91 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

40 000 – 50 000 €



10
François NARDI
(Nice, 1861 – Toulon, 1936)
LA CRIQUE ENSOLEILLÉE
Huile sur toile
signée « Nardi » en bas à gauche
38 x 61,50 cm (14,82 x 23,99 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

5 000 – 7 000 €

11
Raphaël PONSON
(Solliès-Pont, 1835 – Marseille, 1904)
LES CALANQUES DE SORMIOU
Huile sur toile
porte une étiquette au dos : « n°8 »
84 x 180 cm (32,76 x 70,20 in.)

Provenance :
Collection particulière, Marseille

Un certificat de M. Émile Lacroix, expert
auprès de la cour d'appel d'Aix-en-provence,
daté du 16 avril 1983, sera remis à l'acquéreur.

20 000 – 25 000 €



10



11

12
Raymond ALLÈGRE
(Marseille, 1857 – Marseille, 1933)
LA CORNICHE ENSOLEILLÉE
Huile sur panneau
signé « R. Allègre » en bas à droite
17 x 22,50 cm (6,63 x 8,78 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

1 200 – 1 500 €

13
Johannes Martin GRIMELUND
(Oslo, 1842 – 1917)
LE PORT DE MARSEILLE, 1881
Huile sur toile
signée « Grimelund », située « Marseille »
et datée « 1881 » en bas à gauche
41 x 65 cm (15,99 x 25,35 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

Bibliographie :
- Gérard Schurr, *Les Petits maîtres de la peinture 1820-1920, valeurs de demain*, Les Éditions de l'Amateur, t. II, Paris, 1982, Rep. p. 59.
- *Paris-Marseille, de la Canebière à Montparnasse*, Musée du Montparnasse, Chateau Borély, Marseille, Musée de Barcelone, 2003-2004, rep. p. 80.

7 000 – 9 000 €

14
Charles MALFROY
(Lyon, 1862 – 1918)
LES MARTIGUES
Huile sur toile
signée « Malfroy » en bas à droite
46 x 65 cm (17,94 x 25,35 in.)

Provenance :
Collection de Mme X, Marseille

Cette œuvre est vendue en collaboration avec Artcurial Lyon – Michel Rambert

4 000 – 6 000 €

15
Charles MALFROY
(Lyon, 1862-1918)
LES MARTIGUES
Huile sur toile
signée « Malfroy » en bas à droite
46 x 65 cm (17,94 x 25,35 in.)

Provenance :
Collection de Mme X, Marseille

Cette œuvre est vendue en collaboration avec Artcurial Lyon – Michel Rambert

4 000 – 6 000 €


13


12


14


15

Felix Ziem (1821 – 1911)



Félix Ziem, né à Beaune en 1821, reçoit une formation d'architecte à l'École des Beaux-Arts de Dijon. Puis il s'installe à Marseille où, employé commis, il surveille les travaux de construction de l'aqueduc de Roquefavour. Il découvre la lumière méditerranéenne et exécute aquarelles et dessins du port de Marseille. Il a l'opportunité d'offrir deux aquarelles au duc d'Orléans lors de sa venue en 1839. Avec ce succès inattendu et une commande de six autres, Félix Ziem entre dans une carrière qui ne connaîtra aucun revers.

Il quitte la cité phocéenne pour Nice où il côtoie les milieux aristocratiques en villégiature. Il fait plus ample connaissance avec le comte Gagarine qui l'invite à le suivre lors de ses déplacements à partir de 1841. Félix Ziem voyage ainsi jusqu'à Saint-Pétersbourg, en passant par Venise, Odessa et Moscou. Dans le sillage de ses commanditaires qui lui assurent protection et travail, il visite ainsi l'Italie, le Grand Duché de Bade, la Russie et l'Angleterre. Puis il fait plusieurs expéditions autour du bassin méditerranéen jusqu'aux confins du Soudan, mais Venise reste le but privilégié de ses déplacements. Elle est la plus grande inspiratrice de son œuvre.

Son premier envoi au Salon en 1849 est couronné de succès ; en 1855, il présente des œuvres à l'Exposition Universelle qui consacrent sa renommée. En 1860, il ouvre un atelier à Montmartre. Puis les médailles, les honneurs et une presse élogieuse jalonnent constamment sa vie, riche de tableaux et d'événements. Le plus noble et le plus inattendu d'entre tous est la création d'un foyer pour jeunes aveugles. Lorsqu'il décède en 1911 à Paris, il est un peintre célèbre et comblé d'honneurs, dont le plus prestigieux est celui d'avoir été exposé au Louvre de son vivant.

Les tableaux de Félix Ziem illustrent ses nombreux voyages. La vivacité de sa palette, sa touche nerveuse et vibrante, sa volonté de saisir la lumière de l'instant ont autorisé certains historiens à le rapprocher de l'impressionnisme. Il fait partie de ceux qui ont fait progresser l'étude de la couleur et de la lumière.

Venise est le sujet d'un très grand nombre de dessins et de peintures. L'artiste vénérait la cité de l'Adriatique dont il parlait le dialecte et connaissait parfaitement les œuvres des peintres anciens qu'il collectionnait. Le tableau mis en vente aujourd'hui, *Place Saint Marc, le départ de la gondole*, illustre son goût et son talent pour transcrire sur la toile le scintillement des eaux tranquilles, un coucher de soleil sur le Grand Canal et le palais des Doges dans sa lumineuse majesté.

Ouvrage consulté :
Catalogue du musée de l'Annonciade, Saint-Tropez, 1989 (Notice de Ziem par Eric Hild).

16
Félix ZIEM
(Beaune, 1821 – Paris, 1911)
PLACE SAINT MARC, LE DÉPART DE LA GONDOLE
Huile sur toile
signée « Ziem » en bas à droite
83,50 x 122,50 cm (32,57 x 47,78 in.)

Provenance :
Galerie Georges Petit n°19647 ;
Collection Francisque et Lucie Carret, Marseille, et resté dans la famille par descendance jusqu'à ce jour.

Cette œuvre figurera dans le tome IV du catalogue raisonné par M. Pierre Miquel actuellement en préparation par le Comité Félix Ziem (Nicole Durand – Christian Meissirel – Franck Baille).

50 000 – 70 000 €



Jean-Baptiste Olive (1848 – 1936)



Au cours de sa longue vie, Jean-Baptiste Olive, né à Marseille en 1848 et décédé dans la même ville en 1936, resta fidèle à son écriture picturale et aux couleurs méditerranéennes.

Le peintre ne fréquenta pas l'École des Beaux-arts mais reçut son enseignement dans la vie active. Après avoir été apprenti chez un peintre, il exerça ses talents dans un atelier de fabrications de stores pour les commerçants, puis chez un mariniste spécialiste des vagues et des tempêtes auprès duquel il apprit à traiter la mer. C'est alors qu'il entra chez un décorateur réputé à Marseille, Etienne Cornelier, avec lequel il participa à la décoration du café Monte-Carlo (rue de l'Arbre), aujourd'hui disparu. De 1869 à 1882, il continua sa carrière de décorateur. C'est à cette époque qu'il rencontra Antoine Vollon peintre d'origine lyonnaise, dont les natures mortes sont réputées. A ses côtés, Jean-Baptiste Olive apprit à reproduire sur la toile les objets quotidiens : timbales, plats en étain, fruits, avec une grande subtilité de couleurs et un toucher de pinceau délicat. La *Nature morte aux pêches* de 1878, la *Nature morte aux prunes* et la *Nature morte aux fraises* de 1886 mises aux enchères aujourd'hui montrent l'élégance de sa touche au chromatisme raffiné.

Outre les natures mortes, Jean-Baptiste Olive a peint beaucoup de marines inspirées de la Corniche de Marseille et des Calanques. Il aima peindre aussi la côte varoise, et les sites tels que Toulon, Cannes, Villefranche-sur-mer, ou encore Beaulieu. Il alla en Corse en 1885 et à Venise plusieurs fois…

Ce peintre talentueux eut une deuxième carrière de décorateur. En effet, à la demande de Cornelier, Jean-Baptiste Olive exécuta avec lui les décors pour le Cirque d'Hiver à Paris, des fresques au Sacré-Cœur de Montmartre et pour les pavillons de l'Exposition universelle de 1899 où il obtint une médaille d'argent et la Légion d'Honneur. Ses deux fresques les plus célèbres sont celles de la Salle Dorée du restaurant Le Train Bleu à la gare de Lyon à Paris (*Le vieux port de Marseille en 1890* et *Saint-Honorat 1901*).

Le musée Cantini à Marseille rendit hommage à Jean-Baptiste Olive en 1948 avec une magistrale exposition pour l'anniversaire de sa naissance.

17

Jean-Baptiste OLIVE
(Marseille, 1848 – Marseille, 1936)
MARSEILLE, L'ENTRÉE DU PORT
Huile sur panneau
signé « B. Olive » en bas à droite
cachet de cire estampillé « JB » au dos
32 x 41 cm (12,48 x 15,99 in.)

Expositions :
Rétrospective Jean-Baptiste Olive, Fondations Regards de Provence, Palais des Arts, Marseille, septembre 2008-septembre 2009.

Bibliographie :
- Franck Baille, Magali Raynaud, *Jean-Baptiste Olive, Prisme de lumière*, Fondation Regards de Provence, Reflets de Méditerranée, rep. p. 178, n°279.

50 000 – 60 000 €



18
Jean-Baptiste OLIVE
(Marseille, 1848 – Marseille, 1936)
LE PORT DE FÉCAMP, CIRCA 1875
Huile sur toile
signée « B. Olive » en bas à gauche
32,50 x 56 cm (12,68 x 21,84 in.)

Un certificat de M. Franck Baille, auteur du catalogue raisonné, sera remis à l'acquéreur.

10 000 – 12 000 €

19
Jean-Baptiste OLIVE
(Marseille, 1848 – Marseille, 1936)
LA JETÉE
Huile sur panneau
signé « B. Olive » en bas à gauche
32 x 41 cm (12,48 x 15,99 in.)

Un certificat de M. Franck Baille, auteur du catalogue raisonné, sera remis à l'acquéreur.

10 000 – 12 000 €

20
Jean Baptiste OLIVE
(Marseille, 1848 – Marseille, 1936)
L'AURORE SUR LA CORNICHE
Huile sur toile
signée « B. Olive » en bas à gauche
porte une étiquette au dos : « pl n°1883, Olive, L'aurore sur la corniche »
46 x 38 cm (17,94 x 14,82 in.)

Provenance :
Galerie Linthilac, Vichy, n°1883 ;
Collection de Mme X, Marseille.

Un certificat de M. Franck Baille, auteur du catalogue raisonné, sera remis à l'acquéreur.

Cette œuvre est vendue en collaboration avec Artcurial Lyon – Michel Rambert

12 000 – 15 000 €

21
Jean Baptiste OLIVE
(Marseille, 1848 – Marseille, 1936)
LA RADE DE MARSEILLE
Huile sur toile
signée « B. Olive » en bas à gauche
50 x 73 cm (19,50 x 28,47 in.)

Provenance :
Vente Maître Laurent, Vichy, 26 novembre 1990, Lot 56;
Collection de Mme X, Marseille

Un certificat de M. Franck Baille, auteur du catalogue raisonné, sera remis à l'acquéreur.

Cette œuvre est vendue en collaboration avec Artcurial Lyon – Michel Rambert

18 000 – 22 000 €


18


19


20


21

22
Jean-Baptiste OLIVE
(Marseille, 1848 – Marseille, 1936)
NATURE MORTE AUX PRUNES
Huile sur panneau
signé « B. Olive » en bas à droite
22 x 31,50 cm (8,58 x 12,29 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

Un certificat de M. Franck Baille, auteur du catalogue raisonné, sera remis à l'acquéreur.

4 000 – 6 000 €

23
Jean-Baptiste OLIVE
(Marseille, 1848 – Marseille, 1936)
NATURE MORTE AUX PÊCHES, 1878
Huile sur panneau
signé « B. Olive » et daté « 26 août 1878 »
en haut à droite
22,50 x 32,50 cm (8,78 x 12,68 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

Un certificat de M. Franck Baille, auteur du catalogue raisonné, sera remis à l'acquéreur.

4 000 – 6 000 €

24
Jean Baptiste OLIVE
(Marseille, 1848 – Marseille, 1936)
NATURE MORTE AUX FRAISES, 1886
Huile sur toile
signée et datée « J. B. Olive 24 juin 1886 »
en bas à gauche
50 x 65,50 cm (19,50 x 25,55 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

Un certificat de M. Franck Baille, auteur du catalogue raisonné, sera remis à l'acquéreur.

15 000 – 20 000 €


22


23


24

Alfred Lombard (1884–1973)

Alfred Lombard est né à Marseille le 24 avril 1884. Il passe la plus grande partie de sa jeunesse dans cette ville puis vit à Paris de 1919 à 1939. Il retourne ensuite en Provence, à Aix puis à Toulon, où il s'éteint le 7 septembre 1973. Alfred Lombard a la passion du dessin depuis l'enfance. Il dit avoir été initié à la peinture par Joseph Cabasson « un aquarelliste provençal » qui lui enseigna cependant « les rudiments de la peinture à l'huile ». En 1904, il s'inscrit à l'Ecole des Beaux-Arts de Marseille et entre dans l'atelier d'Alphonse Moutte, le directeur de l'école. En 1906, il y rencontre Charles Camoin, Auguste Chabaud, René Seyssaud et Mathieu Verdilhan. Tout au long de sa carrière, il n'a cessé de se renouveler. Ses activités allèrent de la peinture de chevalet et de l'illustration à la peinture murale, de l'organisation d'exposition à l'écriture. De 1905 à 1928, il traite des sujets divers, dans une technique inspirée des couleurs pures du fauvisme. Les œuvres d'Alfred Lombard les plus audacieuses et marquantes pour l'histoire de l'art sont les toiles qu'il a peintes entre 1907 et 1909. Il apporte, à partir de 1930, une contribution non négligeable à la création d'un style décoratif monumental dont la réalisation la plus spectaculaire va être le Normandie. Après 1939, avec une écriture plus éclatée, des effets de matière, il se rapproche de Braque, puis d'une certaine abstraction. Il n'a jamais cessé de travailler, à son rythme, avec un enthousiasme, un sérieux et une sincérité qui le caractérisent.

25
Alfred LOMBARD
(Marseille, 1884 – Toulon, 1973)
LA RUE, LE TOURNIQUET, CIRCA 1907-1908
Crayon noir sur papier
signé « A Lombard » en bas à droite
porte une inscription au dos : « La rue Le tourniquet 1907-1908 »
24,80 x 14,80 cm (9,67 x 5,77 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

800 – 1 200 €

26
Alfred LOMBARD
(Marseille, 1884 – Toulon, 1973)
LA RÉFLEXION
Fusain sur papier
signé du cachet en bas à droite
24 x 16,50 cm (9,36 x 6,44 in.)

Provenance :
Collection particulière, Marseille

1 000 – 1 500 €


25


26

27
Alfred LOMBARD
(Marseille, 1884 – Toulon, 1973)
LES JOUEURS DE PÉTANQUE, CIRCA 1906
Huile sur toile
signée « A. Lombard » en bas à droite
63 x 81 cm (24,57 x 31,59 in.)

Expositions :
- *Alfred Lombard (1884-1973)*, Centre de la Vieille Charité, Marseille, 1987
- *Fauves en Provence*, Fondation Monticelli, Marseille, 2010.

Bibliographie :
- *Alfred Lombard (1884-1973)*, Centre de la Vieille Charité, Marseille, 1987, rep. p. 26, n°2

20 000 – 25 000 €


27

28
Alfred LOMBARD
(Marseille, 1884 – Toulon, 1973)
LES PETITS ESPAGNOLS BRUNS
Huile sur panneau
signé « A. Lombard »en bas à gauche
41 x 30 cm (15,99 x 11,70 in.)

Provenance :
Collection particulière, Marseille

5 000 – 7 000 €

29
Alfred LOMBARD
(Marseille, 1884 – Toulon, 1973)
MARSEILLE, LE PORT VU DEPUIS LA FENÊTRE
Gouache et aquarelle sur papier
signé du cachet au centre à droite
47 x 30,50 cm (18,33 x 11,90 in.)

Provenance :
Collection particulière, Marseille

2 000 – 3 000 €

30
Alfred LOMBARD
(Marseille, 1884 – Toulon, 1973)
SAINT-TROPEZ
Aquarelle et crayon gras sur papier
signé « A. Lombard » en bas à gauche
25,50 x 19 cm (9,95 x 7,41 in.)

Provenance :
Collection particulière, Marseille

1 000 – 1 500 €

31
Frédéric MONTENARD
(Paris, 1849 – Besse, 1926)
LES VENDANGES DEVANT LE MAS DU PEINTRE
Huile sur toile
signée « Montenard » en bas à gauche
76 x 109 cm (29,64 x 42,51 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

12 000 – 15 000 €


28


29


30


31

32
Eugène Antoine DURENNE
(Paris, 1860 – Dourgne, 1944)
LES FILETS ET VOILIERS PRÈS DU CROS DE CAGNE, CIRCA 1927
Huile sur toile
signée « Durenne » en bas à gauche
38,50 x 55 cm (15,02 x 21,45 in.)

Provenance :
Conservé dans la famille de l'artiste par descendance jusqu'à ce jour.

Expositions :
- Galerie Lucy Krogh, Paris, 1961
- Salon des Indépendants, Paris, 1976

Bibliographie :
Nicole de la Villemarqué, *Eugène Antoine Durenne, 1860-1944*, Post-Impressioniste de la Galerie Durand-Ruel, Pixy'it : Nancy, 2007. Rep. p. 39, daté 1927, n°2515

2 500 – 3 500 €

33
Eugène Antoine DURENNE
(Paris, 1860 – Dourgne, 1944)
LES BAINS DE MARSEILLE, CIRCA 1918
Huile sur papier marouflé sur toile
Cachet en bas à droite
25 x 31 cm (9,75 x 12,09 in.)

Provenance :
Conservé dans la famille de l'artiste par descendance jusqu'à ce jour.

Bibliographie :
Nicole de la Villemarqué, *Eugène Antoine Durenne, 1860-1944*, Post-Impressioniste de la Galerie Durand-Ruel, Pixy'it : Nancy, 2007. Rep. p. 76, daté 1918, n°785

1 500 – 2 000 €

34
Eugène Antoine DURENNE
(Paris, 1860 – Dourgne, 1944)
LA CORNICHE DE MARSEILLE, PRÈS DU PETIT NICE, CIRCA 1918
Huile sur papier marouflé sur toile
signé « Durenne » en bas à gauche
24 x 31 cm (9,36 x 12,09 in.)

Provenance :
Conservé dans la famille de l'artiste par descendance jusqu'à ce jour.

Bibliographie :
Nicole de la Villemarqué, *Eugène Antoine Durenne, 1860-1944*, Post-Impressioniste de la Galerie Durand-Ruel, Pixy'it : Nancy, 2007. Rep. p. 24, daté 1918, n°776

1 500 – 2 000 €

35
Louis GAIDAN
(Nîmes, 1847 – 1925)
LES PÊCHEURS À CARQUEIRANNE
Huile sur panneau
signé « L. Gaidan » en bas à gauche
50 x 73 cm (19,50 x 28,47 in.)

15 000 – 20 000 €



32



33

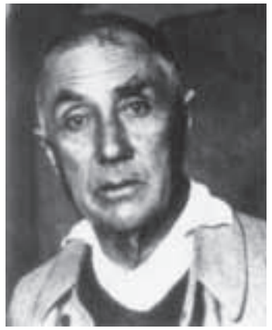


34



35

René Seyssaud (1867 – 1952)



Né en 1867 à Marseille dans une famille aisée, René Seyssaud commence sa formation artistique à l'École des Beaux-Arts de Marseille et la poursuit à Avignon. Dès 1892, il fait un envoi au Salon des Indépendants. Seyssaud exprime alors dans une touche large et puissante les paysages du Mont Ventoux. Sa vision très synthétique l'impose dès 1892-1895 comme l'un des artistes les plus novateurs de sa génération avec une violence chromatique, prémonitoire du fauvisme, qui avait fait dire à Henri Matisse : « Seyssaud avait été fauve treize ans avant nous[1] ». Les marchands parisiens tels Le Barc de Bouteville en 1887, Ambroise Vollard en 1899 et Bernheim-Jeune en 1901 l'exposent ; trois de ses tableaux seront achetés par l'État en 1903, en 1904 et 1908.

A partir de 1904 et pour une cinquantaine d'années, Seyssaud s'établit à Saint-Chamas au bord de l'étang de Berre. Il présente régulièrement ses œuvres au salon d'Automne et, en 1914, il expose chez Rosenberg. Au cours de sa vie, sa technique va progressivement se rapprocher d'une définition plus objective du motif tout en conservant un travail soutenu de pâtes lourdes qu'il aime employer. Toute sa carrière sera jalonnée par une succession d'honneurs, de commandes et d'expositions dans le monde entier. Les musées parisiens et du Midi possèdent chacun au moins une œuvre de Seyssaud. Il décède en 1952.

Note :
1 Citation prise dans le Catalogue du Musée de l'Annonciade, Saint-Tropez, 1989, p. 235 (phrase attribuée à Henri Matisse ».

36
René Auguste SEYSSAUD
(Marseille, 1867 – Saint Chamas, 1952)
LE COUCHER DE SOLEIL
Huile sur toile
signée « Seyssaud » en bas à droite
38 x 61 cm (14,82 x 23,79 in.)

Provenance :
Ancienne collection René Anaw, Marseille, et resté dans la famille par descendance jusqu'à ce jour.

5 000 – 8 000 €

37
René Auguste SEYSSAUD
Marseille, 1867 – Saint Chamas, 1952)
LES BARQUES À SAINT CHAMAS, CIRCA 1925
Huile sur toile
signée « Seyssaud » en bas à gauche
46 x 38,50 cm (17,94 x 15,02 in.)

Provenance :
Ancienne collection René Anaw, Marseille, et resté dans la famille par descendance jusqu'à ce jour.

5 000 – 6 000 €

38
René Auguste SEYSSAUD
(Marseille, 1867 – Saint Chamas, 1952)
MAZET DANS LES OLIVIERS
Huile sur panneau
signé « Seyssaud » en bas à droite
38 x 46 cm (14,82 x 17,94 in.)

Provenance :
Ancienne collection René Anaw, Marseille, et resté dans la famille par descendance jusqu'à ce jour.

4 000 – 5 000 €

39
René Auguste SEYSSAUD
(Marseille, 1867 – Saint Chamas, 1952)
L'ÉTANG DE BERRE
Huile sur panneau
signé « Seyssaud » en bas à droite
37,50 x 59,50 cm (14,63 x 23,21 in.)

Provenance :
Collection particulière, Marseille

4 000 – 6 000 €



37



36



38



39

Louis-Mathieu Verdilhan (1881 – 1928)



Né en 1881 à Saint-Gilles-du-Gard en Provence dans une famille très pauvre, Louis-Mathieu Verdilhan entre en apprentissage comme peintre en bâtiment en 1895. A partir de 1900, il travaille chez un décorateur parisien et expose régulièrement aux Indépendants. A cette époque il peint surtout des paysages autour de Versailles, dans des tonalités bleues qui resteront célèbres. En 1905, il fait sa première exposition particulière à Marseille, au Palais des Architectes, avenue du Prado.

Après la guerre de 1914-1918, il réside successivement à Aix-en-Provence, Cassis et Toulon. Il rencontre Albert Marquet qui l'invite à exposer dans son atelier parisien quai Saint-Michel. En 1922, c'est la consécration avec une exposition à Paris à la galerie La Licorne où il est présenté par le sculpteur Bourdelle. Le Docteur Girardin achète une toile et Marcel Bernheim lui propose un contrat qu'il refuse. Ses œuvres sont envoyées à New York en 1923 à la galerie Kraushaar, en 1925 il décore le Pavillon de la Provence à l'exposition des Arts Décoratifs, enfin, en 1926, Bourdelle lui obtient la commande d'un panneau décoratif pour l'Opéra de Marseille. Louis-Mathieu Verdilhan décède en 1928.

40
Louis-Mathieu VERDILHAN
(Saint-Gilles-du-Gard, 1875 – Marseille, 1928)
LE PORT DE MARSEILLE
Huile sur toile
signée « Verdilhan Mathieu » en bas à droite
41 x 33 cm (15,99 x 12,87 in.)

Provenance :
Ancienne collection René Anaw, Marseille, et resté dans la famille par descendance jusqu'à ce jour.

6 000 – 7 000 €

41
Louis-Mathieu VERDILHAN
(Saint-Gilles-du-Gard, 1875 – Marseille, 1928)
LA PLACE DU VILLAGE
Huile sur panneau double-face
signé « Verdilhan Mathieu » en bas à gauche
43 x 54,50 cm (16,77 x 21,26 in.)

4 000 – 6 000 €



40



41

Auguste Chabaud (1882 – 1955)



Né à Nîmes en 1882, Auguste Chabaud consacra presque toute son œuvre à la Provence. Il suit les cours de l'École des Beaux-Arts d'Avignon et complète sa formation artistique à Paris à l'Académie Julian. Il quitte Paris au moment du décès de son père en 1902 et, après son service militaire en Tunisie, revient dans la capitale en 1907. Il connaît là une période créatrice très intense. La ville, ses bars et ses hôtels, le quartier de Montmartre en particulier, nourrissent sa créativité. Le mouvement fauve, alors en pleine expansion et auquel il adhère, lui inspirent des œuvres marquées par de forts contrastes, comme *Hôtel-hôtel*[1] ou *Le bar aux canotiers* et *Le quai Conti* proposés aux enchères aujourd'hui. L'utilisation de quelques couleurs seulement, noir, jaune, bleu marine, rouge et blanc, donne naissance à des œuvres d'une grande intensité. Il équilibre alors la violence des rapports chromatiques par quelques touches nuancées qui mettent en évidence sa grande sensibilité.

De retour dans le Midi en 1912 il est tenté par le cubisme et réalise quelques sculptures aux volumes géométriques. En même temps, la galerie Bernheim expose ses œuvres, ce qui lui assure une certaine notoriété consacrée par sa participation à l'Armory Show à New York en 1913.

Auguste Chabaud habitera la Provence jusqu'à la fin de sa vie. Les paysages, en particulier autour du Mas de Martin[2] qu'il habite l'inspirent en toutes saisons. La vie rurale lui fournit également de multiples sujets qu'il peint toujours avec passion. Au cours de cette deuxième période qui va jusqu'à son décès, on distingue les toiles « bleues », avec l'utilisation importante du bleu de Prusse entre 1920 et 1925.

On ne saurait terminer ce propos sans rappeler qu'il fut aussi poète (*Poésie pure - Peinture pure*, Éd. Figuière, Paris 1927). Il meurt au Mas de Martin en 1955, deux ans après avoir reçu la Légion d'Honneur.

Ouvrages consultés :
Charles Chassé, *Les Fauves et leur temps*, Paris, La Bibliothèque des Arts, 1963.
Catalogue du Musée de l'Annonciade, Saint-Tropez, 1989.

Notes :
1 Conservé au musée de l'Annonciade à Saint-Tropez. Le musée possède plusieurs œuvres de Chabaud de cette époque.
2 Dans la commune de Graveson, entre les Alpilles et celle qu'il appelle sa chère « Montagnette ».

42
Auguste Élisée CHABAUD
(Nîmes, 1882 – Graveson, 1955)
LE QUAI DE CONTI, CIRCA 1908
Huile sur carton
cachet de l'Atelier au dos
étiquette de l'atelier Chabaud au dos :
« n° 0161 Place Parisienne »
53 x 52 cm (20,67 x 20,28 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

M. Patrice Léoni, arrière petit fils de l'artiste, a oralement confirmé l'authenticité de cette œuvre.

12 000 – 18 000 €



Auguste Chabaud, période fauve

Personne ne reste insensible aux toiles fauves d'Auguste Chabaud, au choix de ses couleurs et à l'audace insolente de son écriture.

Élève de l'école avignonnaise des Beaux-Arts, il a comme professeur Pierre Grivolas qui lui enseigne l'importance des plans colorés. Il se rend ensuite à Paris vers 1900 et est un élève libre des académies Jullian, de l'atelier de Cormon où Toulouse-Lautrec continuait à venir dessiner et dans l'académie de la rue de Rennes où corrigeait Eugène Carrière. Des raisons personnelles l'obligent à rentrer dans le Midi, puis le service militaire en Afrique du Nord l'éloigne de la France entre 1903 et 1906. A son retour, il s'installe à Paris où il vit entre l'automne 1907 et le printemps 1908. Cette période sera d'une intense activité artistique. Auguste Chabaud peindra là ses plus belles toiles et exécutera de nombreux dessins d'une prodigieuse beauté.

Il mène à Paris une existence de noctambule, changeant souvent d'hôtel et vivant de petits envois d'argent de sa mère à qui il adressait de brefs messages tels que celui-ci : «Purée noire à l'horizon, envoyez galette. » Ses longues marches dans la capitale lui permettent de peindre des toiles comme *Le Quai de Conti*, et l'amènent dans tous les quartiers, surtout Montmartre avec ses ruelles et ses terrains vagues, mais aussi Pigalle avec le Moulin Rouge et le cirque Medrano. Les hôtels avec leurs enseignes lumineuses lui apportent des motifs qu'il aime traiter. Mais le thème qui l'obsède est une petite maison close dont il a détaillé le bar, comme dans *Le bar aux canotiers* mis aux enchères, les chambres au décor tapageur et les prostituées.

Dans les œuvres de cette époque, la touche vigoureuse est au service d'un chromatisme brutal. Certaines couleurs employées majoritairement, au nombre de cinq ou six, sont travaillées de manière à élaborer un langage plastique figuratif, mais en rupture avec le naturalisme grâce à un travail sur les formes. Une puissance expressive apparaît dans ses toiles avec les blancs éclatants, les noirs d'encre, les gris et les bleus profonds d'où jaillissent quelques tonalités sonores, rouge, jaune et verte. Apollinaire dans son essai sur les cubistes le classe comme « cubiste instinctif », André Salmon le définit comme un fauve, René Domergue comme un « fauve indompté », et Gustave Coquiot saluera son « fauvisme pathétique » dans ses magnifiques ciels d'orage en Provence.

En février 1908, le collectionneur Charles Malpel organise une importante exposition *Chabaud* à Toulouse où figurent des œuvres fauves. Ensuite, Berthe Weil et Clovis Sagot l'exposent à Paris en 1910, la galerie Bernheim-Jeune en 1912, puis l'Armory Show de New York en 1913. Après la première guerre mondiale, la vie d'ermite qu'Auguste Chabaud choisit de vivre dans sa Provence natale retarde la reconnaissance de son talent. Une exposition particulière au musée Cantini à Marseille en 1956 le relance définitivement sur la scène internationale.

Ouvrages consultés :
Charles Chassé, *Les Fauves et leur temps*, Paris, La Bibliothèque des Arts, 1963.
Raymond Charmet, *Auguste Chabaud*, Paris, la Bibliothèque des Arts, 1973.
Catalogue du Musée de l'Annonciade, Saint-Tropez, 1989.

43

Auguste Élisée CHABAUD
(Nîmes, 1882 – Graveson, 1955)
LE BAR AUX CANOTIERS, CIRCA 1908
Huile sur panneau
signé « A. Chabaud » en bas à droite
75 x 75 cm (29,25 x 29,25 in.)

Provenance :
Galerie Werther, Merenciano, Marseille ;
Ancienne collection René Anaw, Marseille,
et resté dans la famille par descendance
jusqu'à ce jour.

Expositions :
A. Chabaud dans les collections privées,
Janvier Février 1959, Galerie Werther,
Merenciano, 7 rue Fortia, Marseille, rep. n°5.

M. Patrice Léoni, arrière petit fils
de l'artiste, a oralement confirmé l'authenticité
de cette œuvre.

50 000 – 60 000 €



44
Auguste Élisée CHABAUD
(Nîmes, 1882 – Graveson, 1955)
JEUNE FEMME, CIRCA 1907
Huile et crayon sur papier marouflé sur carton
signé « A. Chabaud » en bas à gauche
étiquette de l'atelier Auguste Chabaud au dos sans numéro
31,50 x 22,50 cm (12,29 x 8,78 in.)

M. Patrice Léoni, arrière petit fils de l'artiste, a oralement confirmé l'authenticité de cette œuvre.

4 000 – 5 000 €

45
Auguste Élisée CHABAUD
(Nîmes, 1882 – Graveson, 1955)
NATURE MORTE DANS LA SALLE À MANGER, 1912
Huile sur carton fort
signé « A. Chabaud » en bas à droite
Atelier Auguste Chabaud : « n° 958 Nature Morte dans la salle à manger 1912 »
Inscription au dos : « A Chabaud, Graveson, Nature morte dans la salle à manger »
étiquette d'exposition : « A Chabaud, Bochun, Nature morte dans la salle à manger, n°958 »
cachet rouge n°958
75 x 73 cm (29,25 x 28,47 in.)

Provenance :
Vente Tajan, 19 novembre 1999, lot 17 ;
Collection de Mme X, Marseille

Expositions :
Auguste Chabaud 1882 – 1955, Gemälde, aquarelle, Zeichnungen, sukulpturen,
Saarbrücken, 4 avril – 16 mai 1993,
Wuppertal, 30 mai – 18 juillet 1993,
München, 15 septembre – 24 octobre 1993

M. Patrice Léoni, arrière petit fils de l'artiste, a oralement confirmé l'authenticité de cette œuvre.

Cette œuvre est vendue en collaboration avec Artcurial Lyon – Michel Rambert

10 000 – 12 000 €

46
Auguste Élisée CHABAUD
(Nîmes, 1882 – Graveson, 1955)
LA COUR DE FERME, CIRCA 1920, PÉRIODE BLEUE
Huile sur toile
signée « A. Chabaud » en bas à gauche
65 x 81 cm (25,35 x 31,59 in.)

Provenance :
Galerie Merenciano, Marseille ;
Ancienne collection René Anaw et resté dans la famille par descendance jusqu'à ce jour.

M. Patrice Léoni, arrière petit fils de l'artiste, a oralement confirmé l'authenticité de cette œuvre.

6 000 – 8 000 €

47
Auguste Élisée CHABAUD
(Nîmes, 1882 – Graveson, 1955)
MONTAGNETTE, CIRCA 1920, PÉRIODE BLEUE
Huile sur panneau
signé « A. Chabaud » en bas à gauche
51,50 x 74,50 cm (20,09 x 29,06 in.)

Provenance :
Georges Caors, Marseille ;Ancienne collection René Anaw, Marseille, et resté dans la famille par descendance jusqu'à ce jour.

M. Patrice Léoni, arrière petit fils de l'artiste, a oralement confirmé l'authenticité de cette œuvre.

6 000 – 8 000 €


44


45


46


47

48
Auguste Élisée CHABAUD
(Nîmes, 1882 – Graveson, 1955)
PAYSAGE PRÈS DE LOURMELLE
Huile sur panneau
signé « A. Chabaud » en bas à droite
53,50 x 76,50 cm (20,87 x 29,84 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

M. Patrice Léoni, arrière petit fils de l'artiste, a oralement confirmé l'authenticité de cette œuvre.

3 000 – 5 000 €

49
Auguste Élisée CHABAUD
(Nîmes, 1882 – Graveson, 1955)
MAZET DANS LES OLIVIERS, PETITES ROUTES D'EYGALIÈRES
Huile sur panneau
signé « A. Chabaud » en bas à gauche
27,50 x 38 cm (10,73 x 14,82 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

M. Patrice Léoni, arrière petit fils de l'artiste, a oralement confirmé l'authenticité de cette œuvre.

1 500 – 2 000 €

50
Auguste Élisée CHABAUD
(Nîmes, 1882 – Graveson, 1955)
LA PROCESSION, 1925
Huile sur carton fort
signé « A. Chabaud » en bas à droite
Atelier d'Auguste Chabaud : « n°08 Procession 1925 »
76 x 106,50 cm (29,64 x 41,54 in.)

Provenance :
Vente Primardeco, Toulouse, 1er octobre 2002, lot 137 ;
Collection de Mme X, Marseille

M. Patrice Léoni, arrière petit fils de l'artiste, a oralement confirmé l'authenticité de cette œuvre.

Cette œuvre est vendue en collaboration avec Artcurial Lyon – Michel Rambert

6 000 – 10 000 €

51
Auguste Élisée CHABAUD
(Nîmes, 1882 – Graveson, 1955)
CHEVAUX DANS LA COUR DU MAS MARTIN, CIRCA 1925
Huile sur toile
signée ou cachet « A. Chabaud » en bas à droite
étiquette de l'atelier Auguste Chabaud au dos : « n° 00537 »
53,50 x 76,50 cm (20,87 x 29,84 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

M. Patrice Léoni, arrière petit fils de l'artiste, a oralement confirmé l'authenticité de cette œuvre.

6 000 – 8 000 €


48


49


50


51

52
Auguste PÉGURIER
(Saint-Tropez, 1856 – Paris, 1936)
VUE DE SAINT-JEAN-CAP-FERRAT
Aquarelle sur papier
signé « A. Pégurier » en bas à gauche
34 x 52,50 cm (13,26 x 20,48 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

1 500 – 2 000 €

53
Lucien Laurent GSELL
(Paris, 1860 – 1944)
LA PÊCHE À PIED
Huile sur toile
signée « Laurent Gsell » en bas à droite
60 x 73 cm (23,40 x 28,47 in.)

2 000 – 3 000 €

54
André LHOTE
(Bordeaux, 1885 – Paris, 1962)
PAYSAGE DE PROVENCE, 1946
Gouache sur carton
signé « A. Lhote » et daté « 46 » en bas à droite
36,50 x 53,50 cm (14,24 x 20,87 in.)

Provenance :
Vente Boisgirard, 8 décembre 1994 ;
Collection particulière, France

8 000 – 10 000 €

55
Roland OUDOT
(Paris, 1897 – Paris, 1981)
LES ENVIRONS DES BAUX-DE-PROVENCE
Huile sur toile
signée « Roland Oudot » en bas à gauche
73 x 100 cm (28,47 x 39 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

5 000 – 7 000 €


52


53


54


55

Othon Friesz (1879 – 1949)

Othon Friesz est né le 6 février 1879 au Havre dans une famille d'armateurs. Il fait ses études secondaires au Havre et s'inscrit à l'École des Beaux-Arts où il rencontre Raoul Dufy. Ensemble, ils reçoivent l'enseignement de Charles Lhuillier pour lequel ils ont une admiration commune. Arrivé à Paris en 1898, Othon Friesz entre à l'Ecole des Beaux-Arts et fréquente l'atelier de Bonnat avec lequel il ne s'entend pas. Il préfère alors faire des copies au Louvre des tableaux de Rubens et de Delacroix.

Ses premiers paysages représentent des vues normandes et bretonnes. En 1901, il rencontre Pissarro et expose en 1904 chez Berthe Weill en compagnie des peintres qui allaient faire éclore le mouvement fauve : Henri Matisse, Henri Manguin, Albert Marquet et Raoul Dufy qui rejoindra le groupe. En 1905, la jeune galeriste écrit dans *Pan !... dans l'œil… ou trente ans dans les coulisses de la peinture contemporaine* que Friesz « lâche les enseignements de l'École des Beaux-Arts ; il s'adapte : le groupe des fauves l'attire, sa conception nouvelle l'étonne. La modification de sa manière de peindre devient alors une véritable évolution, si bien que l'on peut, désormais, le compter parmi les meilleurs adeptes de la de *Jeune Peinture*.[1] »

C'est à partir de 1906 qu'Othon Friesz adhère réellement au fauvisme. Le travail avec Georges Braque à Anvers d'abord, puis de nouveau [2] dans le Midi à La Ciotat, semble déterminant. Ses œuvres sont lyriques et colorées. Il définit et analyse lui-même sa démarche : « L'étude des complémentaires et des contrastes m'amène à cette conception : donner l'équivalent de la lumière solaire par une technique faite d'orchestrations colorées, de transpositions passionnelles, ayant pour point de départ l'émotion sur la nature. »

L'utilisation de la couleur jaune ocrée dans le tableau *Le Pas de la Colle à Cassis* de 1908 illustre les propos du peintre. La nature est brûlée de soleil, là est l'émotion. Friesz la transcrit sur la toile avec ses « orchestrations » composée d'aplats de même tonalité cernés d'un vigoureux trait marron. Ces « orchestrations » font ainsi apparaître le relief en pente où les champs se succèdent les uns derrière les autres. Les complémentaires rouge et verte, utilisées pour un toit et pour un cyprès, rehaussent la couleur dominante. Au-dessus du Pas de la Colle, un ciel d'azur traversé de nuées blanches dit la chaleur du moment. Ce tableau d'une grande sensibilité est juste dans son exécution.

Le Salon d'Automne de 1908 fit un hommage aux peintres fauves consacrant une section particulière à Henri Matisse. Othon Friesz, déjà présent aux Indépendants de la même année avec six tableaux, en exposent encore six aux côtés de Derain et de Vlaminck. Il faisait alors officiellement parti du mouvement fauve.

Ouvrages consultés :

Catalogue du musée de l'Annonciade, Saint-Tropez, 1989 (texte d'Éric Hild).
Philippe Dagen, *Pour ou contre le fauvisme*, Paris, Somogy, 1994.

Note :

1 En italique dans le texte.
2 Othon Friesz avait fait un premier séjour à cassis en 1904.

56

Achille Émile Othon FRIESZ
(Le Havre, 1879 – Paris, 1949)
LE PAS DE LA COLLE À CASSIS, 1908
Huile sur toile
signée « Othon Friesz » et datée « 1908 » en bas à droite
55 x 46 cm (21,45 x 17,94 in.)

Provenance :
Collection Hanley, Bradford, Etats-Unis ;
MH De Young Memorial Museum
don de M. et Mme Hanley, n°69-30-75

Expositions :
Works from the Hanley collection, novembre 7 – décembre 15, 1968, The Colombus gallery of Fine Art , Colombus, Ohio.
Fauves en Provence, Fondation Monticelli, Marseille, 2010.

20 000 – 25 000 €



57
Henri OTTMANN
(Ancenis, 1877 – Vernon, 1927)
NATURE MORTE AUX FRUITS ET À LA FIASQUE DE VIN
Huile sur toile
signée « Henri Ottman » en bas à droite
61 x 73 cm (23,79 x 28,47 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

3 000 – 4 000 €



57

58
Pierre GIRIEUD
(Paris, 1876 – 1940)
LES TROIS GRÂCES, 1912
Huile sur toile
signée « Girieud » et datée « 1912 » en bas à droite
étiquette au dos de l'Exposition du Salon des Indépendants de 1926
200 x 180 cm (78 x 70,20 in.)

Provenance :
Ancienne collection Oscar Ghez, Musée du Petit Palais de Genève ;
Collection particulière, France

Expositions :
- Salon de mai, 1912
- Salon des Indépendants, 1926
- *Les trésors du Petit Palais de Genève*, Genève, 1987
- *Pierre Girieud et l'expérience de la modernité,* Musée Cantini, 1996.

Bibliographie :
Pierre Girieud et l'expérience de la modernité 1900-1912, Musée Cantini, 1996, rep. p. 32.

L'authenticité de cette œuvre nous a été confirmée par M. Maxime Girieud.

8 000 – 12 000 €



58

59
Élisée MACLET
(Lihons en-Santerre, 1881 – Paris, 1962)
LE PRINTEMPS SUR LA CÔTE CORSE, CIRCA 1926-1928
Huile sur toile
signée « Maclet » en bas à droite
80 x 185 cm (31,20 x 72,15 in.)

Provenance :
Vente Tajan, 2 décembre 1998, n° 88 ;
Collection particulière, France

Bibliographie :
- *Maclet*, Édition d'Art Fratelli Pozzo, n° 71.
- Jean Cottel, Marcel Guicheteau, *Maclet*, n° 522.

L'authenticité de cette œuvre nous a été confirmée par M. Charles Herszenfis, Association Les amis d'Élisée Maclet.

Ce tableau figure, dans un très grand format, inhabituel chez le peintre, un bord de mer en Corse. Le sujet représenté permet une datation précise. L'artiste l'a peint entre 1926 et 1928, au sommet de son art, lors d'un séjour dans le sud de la France, juste avant la crise de 1929 qui voit la rupture de son contrat, à son initiative, avec le Baron Von Frey.

15 000 – 20 000 €

60
Paul Frédéric Antoine CHARAVEL
(Marseille, 1877 – 1961)
LA TERRASSE À SAINTE-MAXIME, CIRCA 1930
Huile sur toile
150 x 195 cm (58,50 x 76,05 in.)

Provenance :
Vente de l'Atelier Paul-Frederic-Antoine Charavel, le 12 avril 2002, chez Chambelland, lot 30 ;
Collection particulière, France

12 000 – 15 000 €



59



60

Charles Camoin (1879 – 1965)



Le nom de Charles Camoin est attaché au fauvisme auquel il adhère à la naissance du mouvement. Il fut l'un des fameux exposants du Salon d'Automne de 1905. Né à Marseille en 1879 « dans un pot de couleurs » avec un père et un grand-père marchands de couleurs et décorateurs, il commence dès son plus jeune âge à dessiner. A partir de 1895, il suit des cours à l'École des Beaux-Arts de Marseille puis s'inscrit à l'atelier de Gustave Moreau à Paris où il rencontre Henri Matisse, Henri Manguin, Jean Puy et Albert Marquet qui seront ses amis sa vie durant. Au cours de l'année 1903, alors qu'il fait son service militaire à Aix-en-Provence, il rencontre quotidiennement Paul Cézanne. Ils échangent également de nombreuses lettres qui formeront cet « évangile de la peinture » auquel Camoin fera référence jusqu'à sa mort.

Comme nous l'avons écrit plus haut, Camoin participe au Salon d'Automne de 1905 avec deux *Paysages de Cassi*s. Il avait été invité par Signac à Saint-Tropez durant l'été 1905 et avait peint des œuvres comme *La Place aux herbes* (Musée de l'Annonciade, Saint-Tropez) et *La Fille de joie* (Musée d'art moderne de la ville de Paris). Puis il voyage au Maroc avec Matisse, en Italie et en Allemagne. Sa palette évolue vers des couleurs plus claires. Il traduit avec sensibilité et justesse la lumière dans une technique large. Le succès l'amène à exposer chez Kahnweiler et à participer à l'Armory Show de New York.

Après la guerre, Charles Camoin partage son temps entre son atelier parisien, rue Lepic puis rue Junot, et Saint-Tropez l'été où il achète en 1921 une villa à côté de la chapelle Sainte-Anne. Il vend en 1925 sa villa au peintre Dunoyer de Segonzac pour s'installer sur le port dans un appartement où il peindra de nombreuses vues de Saint-Tropez et de sa baie jusqu'à son décès en 1965. Camoin jouira d'un succès constant auprès des collectionneurs et des marchands. Le tableau *Zinias dans un vase*, exécuté en 1924, aux touches de couleurs sonores, illustre l'ardente sensibilité de l'artiste à peindre la nature.

Ouvrages consultés :
Danièle Giraudy, *Charles Camoin, sa vie, son œuvre*, Marseille, « La Savoisienne », 1972.
Catalogue du Musée de l'Annonciade, Saint-Tropez, 1989 (texte d'Éric Hild).

61
Charles CAMOIN
(Marseille, 1879 – Paris, 1965)
ZINIAS À LA CRUCHE VERTE, 1925
Huile sur toile
signée « Ch. Camoin » en bas à gauche
étiquette : Wally Findlay galleries
Palm Beach Chicago
65 x 54 cm (25,35 x 21,06 in.)

Provenance :
Wally Findlay galleries Palm Beach Chicago ;
Collection de Mme X, Marseille

Bibliographie :
Danièle Giraudy, *Camoin, sa vie, son œuvre*, éditions "La savoisienne", Marseille, 1972, n°235

Un certificat de Mme Grammont-Camoin du 15 novembre 1990 sera remis à l'acquéreur.

Cette œuvre est vendue en collaboration avec Artcurial Lyon – Michel Rambert

15 000 – 20 000 €



62
Yves BRAYER
(Versailles, 1907 – Paris, 1990)
LES ALPILLES, 1956
Huile sur toile
signée « Yves Brayer » en bas à gauche
contresignée « Yves Brayer », inscription « Les Alpilles » et datée « 1956 » au dos
53,50 x 65 cm (20,87 x 25,35 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

Un certificat de Mme Brayer sera remis à l'acquéreur.

4 000 – 6 000 €

63
Yves BRAYER
(Versailles, 1907 – Paris, 1990)
PAYSAGE D'ASSISE, 1952
Huile sur toile
signée « Yves Brayer » en bas à droite
inscription au dos : « Paysage d'Assise Italie »
38 x 55 cm (14,82 x 21,45 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

Bibliographie :
Corinne Brayer, Olivier Brayer, Hermione Brayer, Lidya Harambourg, Yves Brayer, *Catalogue raisonné de l'œuvre peint*, tome 1, 1921-1960, n°1340.

Un certificat de Mme Brayer sera remis à l'acquéreur.

4 000 – 6 000 €

64
Yves BRAYER
(Versailles, 1907 – Paris, 1990)
LES BAUX-DE-PROVENCE, 1952
Huile sur toile marouflée sur panneau
signée « Yves Brayer » en bas à gauche
située et datée « Les Baux de Provence 1952 (Paquebot France) » au dos
108 x 234 cm (42,12 x 91,26 in.)

Provenance :
Paquebot France ;
Vente Loudmer, les Trésors du France, 10 juillet 1983, n°111 ;
Collection particulière, France

Un certificat de Mme Brayer sera remis à l'acquéreur.

30 000 – 40 000 €



62



63



64

Pierre Ambrogiani (1907 – 1985)



Avant d'être un peintre réputé, Pierre Ambrogiani, né en 1907 à Ajaccio, fut postier et illustra avec talent plus de deux cent livres à la gouache et à l'encre de Chine : des exemplaires uniques de Ronsard, Voltaire, Villon…
Ses œuvres peintes à partir de 1935 se couvrent de tons purs et à partir de 1949, il exécute ses toiles au couteau et à la truelle. Aux limites de l'abstraction, il emploie des couleurs qu'il juxtapose sans transition. Ainsi les rouges flamboyants, les vermillons, les bleus turquoise et les verts crus sont-ils couramment employés par l'artiste. Les sujets qu'il aime traiter sont essentiellement des paysages provençaux, en particulier ceux autour du Mont Ventoux, mais aussi des portraits et des natures mortes. Ses œuvres, très appréciées par les amateurs comme par les institutionnels (le Musée d'art moderne lui achète plusieurs tableaux), lui valent une grande renommée de son vivant. En 1962, il décore de fresques et de vitraux l'église de l'Immaculée Conception à Marseille. Il décède en 1985 à Allauch.

65
Pierre AMBROGIANI
(Ajaccio, 1907 – Allauch, 1985)
NATURE MORTE AU FLACON ET AUX POUDRIERS, VERS 1950
Huile sur toile à matelas
signée « Ambrogiani » en bas à droite
50 x 61 cm (19,50 x 23,79 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

Le Comité Pierre Ambrogiani (Raymonde Ambrogiani, Sylvie Estienne-Roche, Patrice Léoni) a oralement confirmé l'authenticité de cette œuvre.

2 000 – 3 000 €

66
Pierre AMBROGIANI
(Ajaccio, 1907 – Allauch,1985)
LE PORT DE MARSEILLE
Huile sur carton
signé « Pierre Ambrogiani » en bas à gauche
96 x 63 cm (37,44 x 24,57 in.)

Provenance :
Collection de Mme X, Marseille

Le Comité Pierre Ambrogiani (Raymonde Ambrogiani, Sylvie Estienne-Roche, Patrice Léoni) a oralement confirmé l'authenticité de cette œuvre.

Cette œuvre est vendue en collaboration avec Artcurial Lyon – Michel Rambert

6 000 – 8 000 €

67
Pierre AMBROGIANI
(Ajaccio, 1907 – Allauch, 1985)
LE BOUQUET DE FLEURS
Huile sur toile
signée « Ambrogiani » en bas à droite
65,50 x 54 cm (25,55 x 21,06 in.)

Provenance :
Ancienne collection René Anaw, Marseille, et resté dans la famille par descendance jusqu'à ce jour.

Le Comité Pierre Ambrogiani (Raymonde Ambrogiani, Sylvie Estienne-Roche, Patrice Léoni) a oralement confirmé l'authenticité de cette oeuvre.

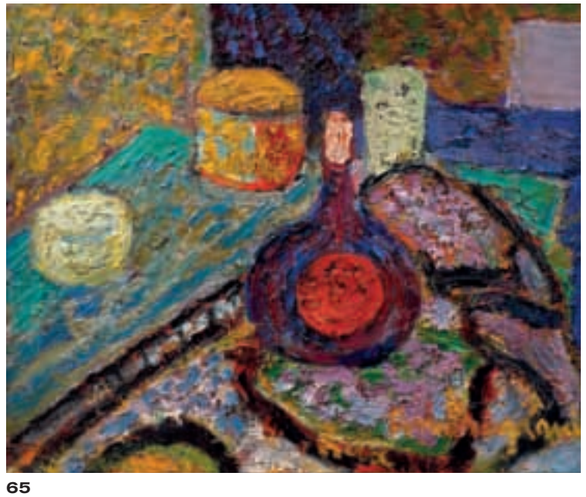
3 000 – 4 000 €

68
Pierre AMBROGIANI
(Ajaccio, 1907 – Allauch,1985)
LE BOUQUET DE FLEURS, CIRCA 1950
Huile sur toile
signée « Pierre Ambrogiani » en bas vers la droite
73,50 x 55 cm (28,67 x 21,45 in.)

Provenance :
Ancienne collection Plaquevent et resté dans la famille par descendance jusqu'à ce jour.

Le Comité Pierre Ambrogiani (Raymonde Ambrogiani, Sylvie Estienne-Roche, Patrice Léoni) a oralement confirmé l'authenticité de cette oeuvre.

2 000 – 3 000 €



65



66



67



68

69
Pierre AMBROGIANI
(Ajaccio, 1907 – Allauch, 1985)
LA MORT DU POÊTE
Huile sur toile
signée « Pierre Ambrogiani » en bas à gauche
inscription au dos : « À Mme Paul Ambroise
Plaquevent janvier 1967 Pierre Ambrogiani »
55,50 x 38 cm (21,65 x 14,82 in.)

Provenance :
Ancienne collection Plaquevent et resté dans la famille par descendance jusqu'à ce jour.

Le Comité Pierre Ambrogiani
(Raymonde Ambrogiani, Sylvie Estienne-Roche, Patrice Léoni) a oralement confirmé l'authenticité de cette oeuvre.

800 – 1 200 €

70
Pierre AMBROGIANI
(Ajaccio, 1907 – Allauch, 1985)
LES MOISSONNEURS
Huile sur panneau d'isorel
signé « Pierre Ambrogiani » en bas à droite
78 x 21,50 cm (30,42 x 8,39 in.)

Provenance :
Ancienne collection René Anaw, Marseille, et resté dans la famille par descendance jusqu'à ce jour.

Le Comité Pierre Ambrogiani
(Raymonde Ambrogiani, Sylvie Estienne-Roche, Patrice Léoni) a oralement confirmé l'authenticité de cette oeuvre.

1 500 – 2 000 €

71
Pierre AMBROGIANI
(Ajaccio, 1907 – Allauch,1985)
NU FÉMININ
Gouache sur carton
signé « Pierre Ambrogiani » en bas au centre
66 x 51 cm (25,74 x 19,89 in.)

2 000 – 3 000 €

72
Pierre AMBROGIANI
(Ajaccio, 1907 – Allauch, 1985)
PAYSAGE DE PROVENCE
Huile sur toile
signée « Ambrogiani » en bas à gauche
60 x 81 cm (23,40 x 31,59 in.)

Provenance :
Ancienne collection René Anaw, Marseille, et resté dans la famille par descendance jusqu'à ce jour.

Le Comité Pierre Ambrogiani
(Raymonde Ambrogiani, Sylvie Estienne-Roche, Patrice Léoni) a oralement confirmé l'authenticité de cette oeuvre.

5 000 – 6 000 €

73
Pierre AMBROGIANI
(Ajaccio, 1907 – Allauch, 1985)
LA MONTAGNE DE MONTBRUN, DROME
Huile sur toile
signée « Pierre Ambrogiani » en bas à gauche
située « La montagne de Montbrun, Drôme » au dos
50 x 73 cm (19,50 x 28,47 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

Le Comité Pierre Ambrogiani
(Raymonde Ambrogiani, Sylvie Estienne-Roche, Patrice Léoni) a oralement confirmé l'authenticité de cette oeuvre.

2 500 – 3 500 €


69


70


71


72


73

74
Willy EISENSCHITZ
(Vienne, 1889 – Paris, 1974)
LES VIGNES EN AUTOMNE
Huile sur toile marouflé sur carton
signé « Willy Eisenschitz » en bas à gauche
25,40 x 35,50 cm (9,91 x 13,85 in.)

4 000 – 5 000 €

75
Eugène BABOULÈNE
(Toulon, 1905 – 1994)
LE HAMEAU DE DARDENNES
Huile sur toile
signée « E. Baboulène » en bas à droite
contresigné et située « le Hameau de Dardennes » au dos
38 x 55 cm (14,82 x 21,45 in.)

Provenance :
Vente Maître Holz, 18 novembre 1990, lot 71
Collection de Mme X, Marseille

Cette œuvre est vendue en collaboration avec Artcurial Lyon – Michel Rambert

2 000 – 3 000 €

76
Eugène BABOULÈNE
(Toulon, 1905 – 1994)
LE PORT DE TOULON
Huile sur toile
signée « E. Baboulène » en bas à droite
contresignée « E. Baboulène » et située « Port de Toulon » au dos
46 x 55 cm (17,94 x 21,45 in.)

Provenance :
Collection de Mme X, Marseille

Cette œuvre est vendue en collaboration avec Artcurial Lyon – Michel Rambert

4 000 – 6 000 €

77
Eugène BABOULÈNE
(Toulon, 1905 – 1994)
NATURE MORTE AU PICHET ET AUX RAISINS
Huile sur toile
signée « E.Baboulène » en bas à droite
étiquette de la galerie Drouant David au dos
46 x 61 cm (17,94 x 23,79 in.)

Provenance :
Galerie Drouant David, Paris ;
Collection particulière ;
Vente Maître Michel, 24 septembre 2000, lot 137 ;
Collection de Mme X, Marseille

Cette œuvre est vendue en collaboration avec Artcurial Lyon – Michel Rambert

1 500 – 2 000 €


74


75


76


77

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. en cette qualité Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur. les rapports entre Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 – Le bien mis en vente

a) les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) les indications données par Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé. Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie. Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies ; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 – La vente

a) en vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d'Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan.

c) le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.
À toutes fins utiles, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente.
Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

d) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan aura acceptés.
Si Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.
En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.
Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.
En cas de contestation Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.
Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu. L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix. en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 – L'exécution de la vente

a) en sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes :

1) Lots en provenance de la CEE :
• de 1 à 15 000 euros : 23 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,265 % et pour les autres catégories, TVA = 4,508 % du prix d'adjudication).
• de 15 001 à 600 000 euros : 20 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,1 % et pour les autres catégories, TVA = 3,92 % du prix d'adjudication).
• Au-delà de 600 001 euros : 12 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 0,66 % et pour les autres catégories, TVA = 2,35 % du prix d'adjudication).

2) Lots en provenance hors CEE : (indiqués par un ○).
Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 19,6 % pour les bijoux).

3) les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE.
Un adjudicataire CEE justifiant d'un n° de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.
L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :
- en espèces : jusqu'à 3 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 15 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité ;
- par chèque ou virement bancaire ;
- par carte de crédit : VISA, MASTERCARD ou AMEX (en cas de règlement par carte American Express, une commission supplémentaire de 1,85 % correspondant aux frais d'encaissement sera perçue).

b) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.
Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.
Toute personne s'étant fait enregistrer auprès Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan serait avérée insuffisante.

d) le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.
Dans l'intervalle Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.
En cas de paiement par chèque, le lot ne sera délivré qu'après encaissement définitif du chèque par Artcurial Briest-Poulain-F. Tajan.
A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.
En outre, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :
- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

e) les achats qui n'auront pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans un lieu de conservation aux frais de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

f) L'acquéreur pourra se faire délivrer à sa demande un certificat de vente qui lui sera facturé la somme de 60 euros TTC.

4 – Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pourra utiliser des moyens vidéos. en cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan.

5 – Préemption de l'État français

L'état français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.
L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'état manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'état français.

6 – Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan est propriétaire du droit de reproduction de son catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice. En outre Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.
Toute reproduction du catalogue de Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre.
La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de présentation de l'œuvre.

7 – Biens soumis à une législation particulière

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités et notamment aux ventes d'automobiles de collection. Cependant, les commissions que l'acheteur devra acquitter en sus des enchères par lot et par tranche dégressive seront les suivantes :
• de 1 à 100 000 euros : 16 % + TVA au taux en vigueur (soit 3,13 % du prix d'adjudication).
• Au-delà de 100 000 euros : 10 % + TVA au taux en vigueur (soit 1,96 % du prix d'adjudication).

a) Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description.

b) les véhicules sont vendus en l'état. les renseignements portés au catalogue sont donnés à titre indicatif. En effet, l'état d'une voiture peut varier entre le moment de sa description au catalogue et celui de sa présentation à la vente. L'exposition préalable à la vente se déroulant sur plusieurs jours et permettant de se rendre compte de l'état des véhicules, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

c) Pour des raisons administratives, les désignations des véhicules reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

d) Compte tenu de l'éventuelle évolution de l'état des automobiles, comme il est dit en b), il est précisé que les fourchettes de prix ne sont données qu'à titre strictement indicatif et provisoire. en revanche, les estimations seront affichées au début de l'exposition et, s'il y a lieu, corrigées publiquement au moment de la vente et consignées au procès-verbal de celle-ci.

e) les acquéreurs sont réputés avoir pris connaissance des documents afférents à chaque véhicule, notamment les contrôles techniques qui sont à leur disposition auprès de la société de ventes. Cependant, des véhicules peuvent être vendus sans avoir subi l'examen du contrôle technique en raison de leur âge, de leur état non roulant ou de leur caractère de compétition. le public devra s'en informer au moment de l'exposition et de la vente.

f) les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extracommunautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

g) le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

h) L'enlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

8 – Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. la nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

9 – Compétences législative et juridictionnelle

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.
Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

Retrait des lots :

L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et Artcurial- Briest-Poulain-F.Tajan décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'acquéreur.

Tous les lots d'une valeur supérieure à 10 000 € de ce catalogue ont été contrôlés par le ART LOSS REGISTER Ldt.

Banque partenaire :
Neuflize OBC
ABN AMRO

CONDITIONS OF PURCHASE

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is a company of voluntary auction sales regulated by the law of the 10 July 2000.
In such capacity Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan acts as the agent of theseller who contracts with the buyer.
The relationships between Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan and the buyer are subject to the present general conditions of purchase which can be modified bysaleroom notices or oral indications given at the time of the sale, which will berecorded in the official sale record.

1 – Goods for auction

a) The prospective buyers are invited to examine any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is at disposal of the prospective buyers to provide them with reports about the conditions of lots.

b) Description of the lots resulting from the catalogue, the reports, the labels and the verbal statements or announcements are only the expression by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan of their perception of the lot, but cannot constitute the proof of a fact.

c) The statements by made Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan about any restoration, mishap or harm arisen concerning the lot are only made to facilitate the inspection thereof by the prospective buyer and remain subject to his own or to his expert's appreciation. The absence of statements Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan by relating to a restoration, mishap or harm, whether made in the catalogue, condition reports, on labels or orally, does not imply that the item is exempt from any current, past or repaired defect. Inversely, the indication of any defect whatsoever does not imply the absence of any other defects.

d) Estimates are provided for guidance only and cannot be considered as implying the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.
Estimates cannot constitute any warranty assurance whatsoever.
The estimations can be provided in several currencies; the conversions may, in this case or, be rounded off differently than the legal rounding

2 – The sale

a) in order to assure the proper organisation of the sales, prospective buyers are invited to make themselves known to Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan before the sale, so as to have their personal identity data recorded.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse admission to the auction sales premises to any prospective buyer for legitimate reasons.

b) Any person who is a bidder undertakes to pay personally and immediately the hammer price increased by the costs to be born by the buyer and any and all taxes or fees/expenses which could be due.
Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

c) The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. However, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may graciously accept to receive some bids by telephone from a prospective buyer who has expressed such a request before the sale.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability / responsability whatsoever, notably if the telephone contact is not made, or if it is made too late, or in case of mistakes or omissions relating to the reception of the telephone. For variety of purposes, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves its right to record all the telephone communications during the auction. Such records shall be kept until the complete payment of the auction price, except claims.

d) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may accept to execute orders to bid which will have been submitted before the sale and by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan which have been deemed acceptable.
Should Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan receive several instructions to bid for the same amounts, it is the instruction to bid first received which will be given preference.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability/responsibility in case of mistakes or omission of performance of the written order.

e) in the event where a reserve price has been stipulated by the seller, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price is reached.
The seller will not be admitted to bid himself directly or through an agent. The reserve price may not be higher than the low estimate for the lot printed in.

f) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will conduct auction sales at their discretion, in accordance with established practices.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse any bid, to organise the bidding in such manner as may be the most appropriate, to move some lots in the course of the sale, to withdraw any lot in the course of the sale, to combine or to divide some lots in the course of the sale.
In case of challenge or dispute, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to designate the successful bidder, to continue the bidding or to cancel it, or to put the lot back up for bidding.

g) Subject to the decision of the person conducting the bidding for Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, the successful bidder will be the bidder would will have made the highest bid provided the final bid is equal to or higher than the reserve price if such a reserve price has been stipulated.
The hammer stroke will mark the acceptance of the highest bid and the pronouncing of the word « adjugé »or any equivalent will amount to the conclusion of the purchase contract between the seller and the last bidder taken in consideration.
No lot will be delivered to the buyer until full payment has been made.In case of payment by an ordinary draft/check, payment will be deemed made only when the check will have been cashed.

3 – The performance of the sale

a) in addition of the lot's hammer price, the buyer must pay the following costs and fees/taxes:

1) Lots from the EEC:

• From 1 to 15 000 euros:
23 % + current VAT (for books, VAT = 1.265% of the hammer price; for other categories, VAT = 4.508% of the hammer price).
• From 15 001 to 600 000 euros:
20 % + current VAT (for books, VAT = 1.1% of the hammer price; for other categories, VAT = 3.92% of the hammer price).
• Over 600 001 euros:
12 % + current VAT (for books, VAT = 0.66% of the hammer price; for other categories, VAT = 2.35% of the hammer price).

2) Lots from outside the EEC:
(indentified by an ○).
In addition to the commissions and taxes indicated above, an additional import VAT will be charged (5,5% of the hammer price, 19,6% for jewelry).

3) The taxes (VAT on commissions and VAT on importation) can be retroceded to the purchaser on presentation of written proof of exportation outside the EEC.
An EEC purchaser who will submit his intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.
The payment of the lot will be made cash, for the whole of the price, costs and taxes, even when an export licence is required.
The purchaser will be authorized to pay by the following means:
- in cash: up to 3 000 euros, costs and taxes included, for French citizen, up to 15 000 euros, costs and taxes included, for foreign citizen on presentation of their identity papers.
- By cheque or bank transfer.
- By credit card: VISA, MASTERCARD or AMEX (in case of payment by AMEX, a 1,85 % additional commission corresponding to cashing costs will be collected).

b) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will be authorized to reproduce in the official sale record and on the bid summary the information that the buyer will have provided before the sale. The buyer will be responsible for any false information given.
Should the buyer have neglected to give his personal information before the sale, he will have to give the necessary information as soon as the sale of the lot has taken place.
Any person having been recorded by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan has a right of access and of rectification to the nominative data provided to Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pursuant to the provisions of Law of the 6 July 1978.

c) The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, in the event where, due to a theft, a loss or a deterioration of his lot after the purchase, the compensation he will receive from the insurer of Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan would prove unsufficient.

d) The lot will be delivered to the buyer only after the entire payment of the price, costs and taxes.In the meantime Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may invoice to the buyer the costs of storage of the lot, and if applicable the costs of handling and transport.
Should the buyer fail to pay the amount due, and after notice to pay has been given by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan to the buyer without success, at the seller's request, the lot is re-offered for sale, under the French procedure known as « procédure de folle enchère". If the seller does not make this request within a month from the date of the sale, the sale will be automatically cancelled, without prejudice to any damages owed by the defaulting buyer.
In addition, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to claim against the defaulting buyer, at their option:
- interest at the legal rate increased by five points,
- the reimbursement of additional costs generated by the buyer's default,
- the payment of the difference between the initial hammer price and the price of sale after « procédure de folle enchère »if it is inferior as well as the costs generated by the new auction.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan also reserves the right to set off any amount Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may owe the defaulting buyer with the amounts to be paid by the defaulting buyer.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to exclude from any future auction, any bidder who has been a defaulting buyer or who has not fulfilled these general conditions of purchase.

e) For items purchased which are not collected within seven days from after the sale (Saturdays, Sundays and public holidays included), Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will be authorized to move them into a storage place at the defaulting buyer's expense, and to release them to same after payment of corresponding costs, in addition to the price, costs and taxes.

4 – The incidents of the sale

a) in case two bidders have bidden vocally, by mean of gesture or by telephone for the same amount and both claim title to the lot, after the bidding the lot, will immediately be offered again for sale at the previous last bid, and all those attending will be entitled to bid again.

b) So as to facilitate the presentation of the items during the sales, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will be able to use video technology.
Should any error occur in operation of such, which may lead to show an item during the bidding which is not the one on which the bids have been made, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan shall bear no liability/responsability whatsoever, and will have sole discretion to decide whether or not the bidding will take place again.

c) So as to facilitate the price calculation for prospective buyers, a currency converter may be operated by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan as guidance. Nevertheless, the bidding cannot be made in foreign currency and Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will not be liable for errors of conversion.

5 – Pre-emption of the French state

The French state in entitled to use a right of pre-emption on works of art, pursuant to the rules of law in force.
The use of this right comes immediately after the hammer stroke, the representative of the French state expressing then the intention of the State to substitute for the last bidder, provided he confirms the pre-emption decision within fifteen days.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will not bear any liability/responsibility for the conditions of the pre-emption by the French State.

6 – Intellectual Property Right - Copyright

The copyright in any and all parts of the catalogue is the property of Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan.
Any reproduction thereof is forbidden and will be considered as counterfeiting to their detriment.
Furthermore, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan benefits from a legal exception allowing them to reproduce the lots for auction sale in their catalogue, even though the copyright protection on an item has not lapsed.
Any reproduction of Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan catalogue may therefore constitute an illegal reproduction of a work which may lead its perpetrator to be prosecuted for counterfeiting by the holder of copyright on the work.
The sale of a work of art does not transfer to its buyer any reproduction or representation rights thereof.

7 – Items falling within the scope of specific rules

For sales of cars - including both cars of collection and ordinary cars - special additional conditions apply, as stated hereafter.
In addition to the lot's hammer price, the buyer will have to pay the following costs per lot and by degressive brackes:
• From 1 to 100 000 euros: 16% + current VAT (i.e. 3,13% of the hammer price).
• Over 100 000 euros: 10% + current VAT (i.e.1,96% of the hammer price).

a) Only the authenticity of the vehicle is guaranteed, taking into consideration the possible reservations made the description.

b) The vehicles are sold in their current condition. The information in the catalogue is not binding. Indeed, the condition of a car may vary between the time of its description in the catalogue and the time of its presentation at the sale. The exhibition taking place for several days prior to the sale and allowing awareness of the condition of the vehicles, no complaint will be accepted once the sale by auction is pronounced.

c) For administrative reasons, the designations of the vehicles use the information given on the official vehicle registration documentation.

d) Considering the possible evolution of the condition of the cars, as stated under b), it is specified that the price ranges are given strictly for informational purposes and on a provisional basis. Now, the estimations will be put out at the beginning of the exhibition and if need be, corrected publicly at the time of the sale and recorded in the minutes thereof.

e) The bidders are deemed to have read the documentation relating to each vehicle, notably the technical inspections which are available at the auction sales company. However, some vehicles may be sold without having been submitted to the examination of technical inspection because of their age, of their noncirculating condition or of their competition aspect. The public will have to inquire about it at the time of the preview and sale.

f) The vehicles preceded by an asterisk (*) have been consigned by owners from outside the EEC. The buyers will have to pay a VAT of 5.5% in addition to the hammer price, for which buyers from outside the EEC will be able to be reimbursed on presentation of export documentation within a time limit of one month after the sale, failing which it will not be possible to obtain reimbursement of such VAT.

g) The buyer has the burden and the exclusive responsibility for the change of registration of vehicles, notably within the time limit set forth by law.

h) The removal of vehicles must absolutely take place on the day after the auction sale, at the latest. Beyond this time limit, they will bestored at the costs and risks of their owner.

8 – Severability

The clauses of these general conditions of purchase are independant from each other. Should a clause whatsoever be found null and void, the others shall remain valid and applicable.

9 – Law and Jurisdiction

These Conditions of purchase are governed by French law exclusively. Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

Bank:
Neuflize OBC
ABN AMRO

ARTCURIAL
BRIEST – POULAIN – F. TAJAN

HÔTEL MARCEL DASSAULT
7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES
75008 PARIS

T. +33 1 42 99 20 20
F. +33 1 42 99 20 21
E. contact@artcurial.com

www.artcurial.com

SAS au capital de 1 797 000 €
Agrément n° 2001-005

ASSOCIÉS
Francis Briest, **Co-Président**
Hervé Poulain
François Tajan, **Co-Président**

DIRECTEURS ASSOCIÉS
Violaine de La Brosse-Ferrand
Martin Guesnet
Fabien Naudan

ADMINISTRATION ET GESTION
Direction : Nicolas Orlowski

Secrétaire général :
Axelle Givaudan

Relations clients :
Marie Sanna-Legrand, **20 33**
Karine Castagna, **20 28**

Marketing, Communication et Activités Culturelles :
Emmanuel Bérard, direction
Morgane Delmas

Comptabilité et administration :
Joséphine Dubois, direction
Sandrine Abdelli, Marion Bégat, Virginie Boisseau, Marion Carteirac, Isabelle Chênais, Nicole Frerejean, Mouna Sekour

Logistique et gestion des stocks :
Denis Chevallier, Philippe Da Silva, Erwan Hassouni, Joël Laviolette, Vincent Mauriol, Claud Pereira, Lal Sellhanadi

Transport et douane :
Marianne Balse, **16 57**

ORDRES D'ACHAT, ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE
Anne-Sophie Masson, **20 51**
bids@artcurial.com

ABONNEMENTS CATALOGUES
Géraldine de Mortemart, **20 43**

CONSEILLER SCIENTIFIQUE ET CULTUREL
Serge Lemoine

COMMISSAIRES PRISEURS HABILITÉS
Francis Briest, François Tajan, Hervé Poulain, Isabelle Boudot de La Motte, Isabelle Bresset, Stéphane Aubert, Arnaud Oliveux, Matthieu Fournier

ARTCURIAL TOULOUSE JACQUES RIVET
Commissaire-priseur :
Jacques Rivet
8, rue Fermat. 31000 Toulouse
t. +33 (0)5 62 88 65 66
j-rivet@wanadoo.fr

ARTCURIAL DEAUVILLE
Commissaire-priseur :
James Fattori
32, avenue Hocquart de Turtot.
14800 Deauville
t. +33 (0)2 31 81 81 00
contact@artcurial-deauville.com

ARTCURIAL LYON MICHEL RAMBERT
Commissaire-priseur :
Michel Rambert
2-4, rue Saint Firmin
69008 Lyon
t. +33 (0)4 78 00 86 65
mrambert@artcurial-lyon.com

ARTCURIAL HOLDING SA
Président Directeur Général :
Nicolas Orlowski

Vice Président :
Francis Briest

Conseil d'Administration :
Nicole Dassault, Michel Pastor, Francis Briest, Nicolas Orlowski, Hervé Poulain, Daniel Janicot

Comité de développement
Président :
Laurent Dassault
Membres :
S.A. la princesse Zahra Aga Khan, Francis Briest, Guillaume Dard, Daniel Janicot, Serge Lemoine, Delphine Pastor, Michel Pastor, Bruno Pavlovsky, Hervé Poulain, François Tajan

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

DÉPARTEMENTS D'ART

ART MODERNE
Directeur associé :
Violaine de La Brosse-Ferrand

Spécialiste : Bruno Jaubert
Consultant pour les œuvres de l'École de Paris, 1905-1939 :
Nadine Nieszawer
Catalogueur :
Priscilla Spitzer, **20 65**
Contacts : Tatiana Ruiz Sanz, **20 34**
Jessica Cavalero : **20 08**

ART CONTEMPORAIN
Directeur associé :
Martin Guesnet

Spécialistes : Hugues Sébilleau
Arnaud Oliveux
Spécialiste Italie :
Gioia Sardagna Ferrari
Catalogueur :
Florence Latieule, **20 38**
Contact : Sophie Cariguel, **20 04**

TABLEAUX PROVENÇAUX ET ORIENTALISTES
Spécialiste : Olivier Berman, **20 67**

ESTAMPES, LIVRES ILLUSTRÉS ET MULTIPLES
Expert : Isabelle Milsztein
Contact : Marie Megglé, **20 25**

ART DÉCO
Expert : Félix Marcilhac
Spécialiste junior :
Sabrina Dolla, **16 40**
Recherche et documentation :
Cécile Tajan

DESIGN
Directeur associé :
Fabien Naudan

Spécialiste junior : Harold Wilmotte
Contact : Alma Barthélémy, **20 48**

BANDES DESSINÉES
Expert : Éric Leroy : **20 17**
Contact : Lucas Hureau : **20 11**

HISTORIENNE DE L'ART
Marie-Caroline Sainsaulieu

MOBILIER, OBJETS D'ART DU XVIII^E ET XIX^E S.
Spécialiste : Isabelle Bresset
Céramiques, expert :
Cyrille Froissart
Orfèvrerie, experts :
Cabinet Déchaut-Stetten
Contact : Sophie Peyrache, **20 41**

TABLEAUX ET DESSINS ANCIENS ET DU XIX^E S.
Spécialiste :
Matthieu Fournier
Dessins anciens, experts :
Bruno et Patrick de Bayser
Estampes anciennes, expert :
Antoine Cahen
Sculptures, expert :
Alexandre Lacroix
Tableaux anciens, experts :
Gérard Auguier, Cabinet Turquin
Contact : Elisabeth Bastier, **20 53**

ÉCOLES ÉTRANGÈRES DE LA FIN DU XIX^E S.
Spécialiste : Olivier Berman
Contact : Tatiana Ruiz Sanz, **20 34**

CURIOSITÉS, CÉRAMIQUES ET HAUTE ÉPOQUE
Expert : Robert Montagut
Contact :
Isabelle Boudot de La Motte, **20 12**

SOUVENIRS HISTORIQUES ET ARMES ANCIENNES
Expert : Bernard Bruel
Contact : Sophie Peyrache, **20 41**

LIVRES ET MANUSCRITS
Expert : Olivier Devers
Spécialiste junior :
Benoît Puttemans, **16 49**

ART TRIBAL
Expert : Bernard de Grunne
Contact : Florence Latieule, **20 38**

ART D'ASIE
Expert : Thierry Portier
Contact : Sophie Peyrache, **20 41**

ARCHÉOLOGIE
Expert : Daniel Lebeurrier
Contact : Sophie Peyrache, **20 41**

BIJOUX
Spécialiste : Julie Valade
Consultant international :
Ardavan Ghavami
Expert : Thierry Stetten
Contact : Alexandra Cozon, **20 52**

MONTRES
Expert : Romain Réa
Contact : Julie Valade, **16 41**

ARTCURIAL MOTORCARS AUTOMOBILES DE COLLECTION
Spécialistes : Matthieu Lamoure, Pierre Novikoff
Consultant : Frédéric Stoesser
Contact : Iris Hummel, **20 56**

AUTOMOBILIA
Expert : Estelle Prévot-Perry
Contact : Iris Hummel, **20 56**

VINS ET SPIRITUEUX
Experts :
Laurie Matheson, **16 33**
Luc Dabadie, **16 34**
vins@artcurial.com

HERMÈS VINTAGE
Spécialiste : Cyril Pigot, **16 56**
Contact : Eva Yoko Gault, **20 15**

VENTES GÉNÉRALISTES
Spécialiste :
Isabelle Boudot de La Motte
Contacts : Juliette Leroy, **20 16**
Élisabeth Telliez, **16 59**

INVENTAIRES
Spécialiste : Stéphane Aubert
Consultant : Jean Chevallier
Contact : Inès Sonneville, **16 55**

Tous les emails des collaborateurs d'Artcurial Briest - Poulain - F.Tajan, s'écrivent comme suit :
initiale du prénom et nom @artcurial.com, par exemple :
vdelabrosseferrand@artcurial.com

Les numéros de téléphone des collaborateurs d'Artcurial Briest - Poulain - F.Tajan, se composent comme suit :
+33 1 42 99 xx xx

AFFILIÉ À INTERNATIONAL AUCTIONEERS
IAA International Auctioneers

FONDATION MONTICELLI

Association de préfiguration

Mécénée par Marc Stammegna

Le Fortin de Corbières, édifié au XIXème siècle, vous présente les plus belles oeuvres d Adolphe Monticelli, un espace de plus de 800m2 vous offrant un panorama unique sur la Rade de Marseille.



Association Adolphe Monticelli

Fortin de Corbières - La Pointe de Corbières - RN 568 - L'Estaque - 13006 Marseille

www.associationmonticelli.com

Ouverture du mercredi au dimanche de 10h00 à 17h00

Tél. 04 91 03 49 46



BREGUET HORA MUNDI,
réf. : 3700, vers 1998,
en or jaune, mouvement
automatique,
avec indication des
heures du monde.



STERLE,
Bague dôme en or jaune,
rubis et diamants,
ayant appartenu
à Edwige Feuillère.

IMPORTANTS BIJOUX ET HORLOGERIE DE COLLECTION

MARDI 7 ET MERCREDI 8 DÉCEMBRE 2010
HÔTEL MARCEL DASSAULT • 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES • PARIS VIII^E

Renseignements :
Julie Valade,
+33 (0)1 42 99 16 41,
jvalade@artcurial.com

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN



NICOLAS RÉGNIER, Maubeuge, vers 1591 - Venise, 1667
LA DISEUSE DE BONNE AVENTURE
Toile, 106 x 137,50 cm
Est. : 80 000 - 120 000 €

TABLEAUX ANCIENS ET DU XIXE SIÈCLE, SCULPTURES DU XIXE SIÈCLE

LUNDI 13 DÉCEMBRE 2010 À 19H00
HÔTEL MARCEL DASSAULT • 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES • PARIS VIIIE

Spécialiste :
Matthieu Fournier,
+33 (0)1 42 99 20 26,
mfournier@artcurial.com

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

COMMODE
D'ÉPOQUE LOUIS XVI
En placage d'ébène et
panneaux de laque de
Coromandel
attribuée à Martin Carlin
Hauteur :
91 cm. (36 in.),
Largeur :
140,5 cm. (55 ¼ in.),
Profondeur :
64,5 cm. (25 ¼ in.)
Est. : 300 000 - 500 000 €



COLLECTION D'UN AMATEUR

MERCREDI 15 DÉCEMBRE 2010 À 14H30
HÔTEL MARCEL DASSAULT • 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES • PARIS VIIIÈME

Spécialiste :
Isabelle Bresset,
+33 (0)1 42 99 20 13,
ibresset@artcurial.com

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

Ordre d'achat
Absentee Bid Form

TABLEAUX PROVENÇAUX
VENTE N° 1916

MERCREDI 1ER DÉCEMBRE, 14H30
PARIS – HÔTEL MARCEL DASSAULT

NOM / *NAME*

PRÉNOM / *FIRST NAME*

ADRESSE / *ADRESS*

TÉLÉPHONE / *PHONE*

FAX

EMAIL

APRÈS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS DE VENTE DÉCRITES DANS LE CATALOGUE, JE DÉCLARE LES ACCEPTER ET VOUS PRIE D'ACQUÉRIR POUR MON COMPTE PERSONNEL AUX LIMITES INDIQUÉES EN EUROS, LES LOTS QUE J'AI DÉSIGNÉS CI-DESSOUS. (LES LIMITES NE COMPRENANT PAS LES FRAIS LÉGAUX).

I HAVE READ THE CONDITIONS OF SALE AND THE GUIDE TO BUYERS PRINTED IN THIS CATALOGUE AND AGREE TO ABIDE BY THEM. I GRANT YOUR PERMISSION TO PURCHASE ON MY BEHALF THE FOLLOWING ITEMS WITHIN THE LIMITS INDICATED IN EUROS. (THESE LIMITS DO NOT INCLUDE BUYER'S PREMIUM AND TAXES).

◯ ORDRE D'ACHAT / *ABSENTEE BID*
◯ LIGNE TÉLÉPHONIQUE / *TELEPHONE*

TÉLÉPHONE / *PHONE :*

RÉFÉRENCES BANCAIRES OBLIGATOIRES À NOUS COMMUNIQUER
REQUIRED BANK REFERENCE :

EXPIRE FIN / *EXPIRATION DATE :*

LOT	DESCRIPTION DU LOT / *LOT DESCRIPTION*	LIMITE EN EUROS / *MAX. EUROS PRICE*
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€

LES ORDRES D'ACHAT DOIVENT IMPÉRATIVEMENT NOUS PARVENIR AU MOINS 24 HEURES AVANT LA VENTE.

TO ALLOW TIME FOR PROCESSING, ABSENTEE BIDS SHOULD BE RECEIVED AT LEAST 24 HOURS BEFORE THE SALE BEGINS.

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE
REQUIRED DATED SIGNATURE

À RENVOYER / *PLEASE MAIL TO :*

BIDS@ARTCURIAL.COM

ARTCURIAL–BRIEST–POULAIN–F.TAJAN
7, ROND-POINT DES CHAMPS-ELYSÉES

TEL : +33 (0)1 42 99 20 51
FAX : +33 (0)1 42 99 20 60